

OBSCAT

RAPPORT D'ACTIVITES

2022



www.obscat.fr

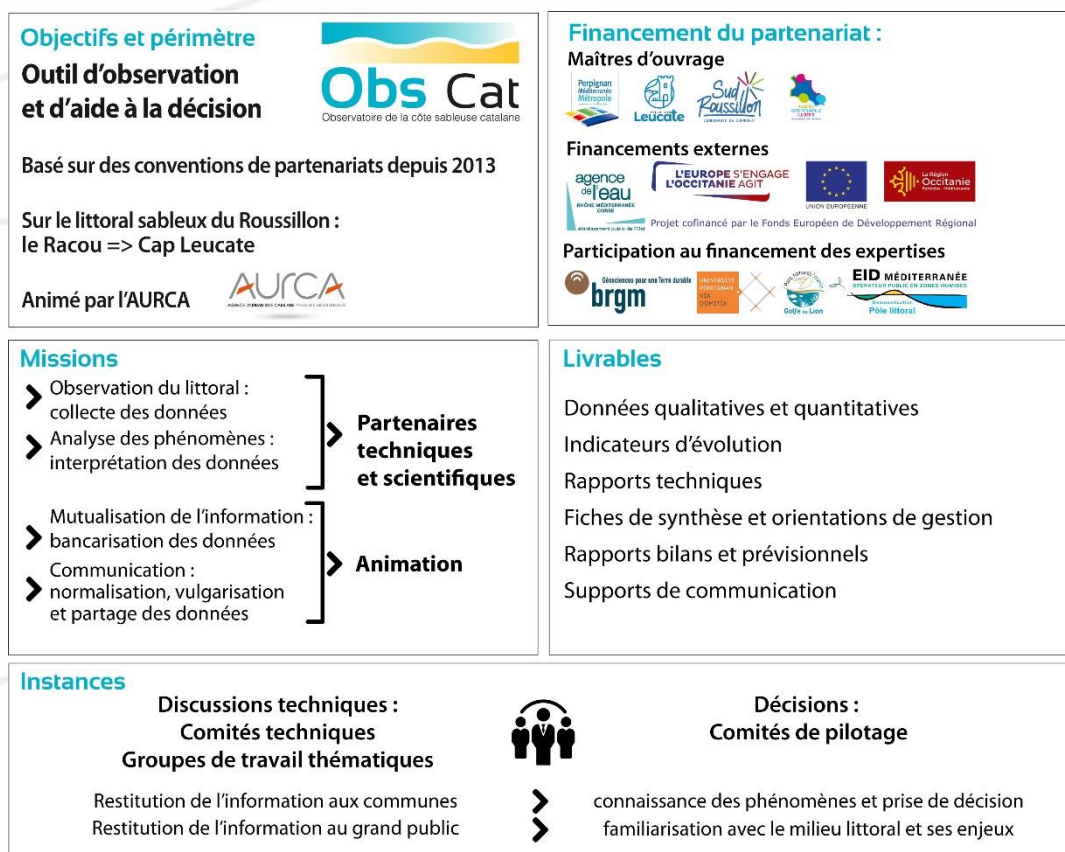
PREAMBULE	2
1. L'ANIMATION GENERALE	3
1.1 Les missions d'animation	3
1.2 Les groupes de travail thématiques	5
1.3 Le comité technique (Cotech)	6
1.4 Le comité de pilotage	7
1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires	9
1.6 L'information aux services de l'Etat	10
1.7 Les réunions de travail	10
2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maîtres d'ouvrages et partenaires financiers	11
2.1 Organisation générale	11
2.2 Le BRGM	11
2.3 L'UPVD (laboratoire CEFREM)	12
2.4 L'EID	12
2.5 L'AURCA	12
2.6 La Région Occitanie	12
2.7 L'Agence de l'Eau RMC	13
3. LA COMMUNICATION	13
3.1 Le site internet	13
3.2 La page Facebook	14
3.3 La chaîne YouTube	16
3.4 La communication rédactionnelle	17
3.5 La presse locale	21
3.6 La plaquette	22
3.7 Les événements grand public	23
3.8 Les rencontres et conférences techniques	24
4. LES DONNEES ET LEUR EXPLOITATION	25
4.1 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures	25
4.2 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo	27
4.3 Les rapports d'expertise	32
5. L'AIDE A LA DECISION	33
5.1 Fourniture de données pour la réalisation d'études pré-opérationnelles en 2022	33
5.2 L'accompagnement des territoires sur les mesures de la loi Climat et Résilience	33
5.3 Intégration du partenariat dans les démarches régionales et nationales	34
5.4 Aide à la décision à l'échelle de l'unité sédimentaire	35
5.5 Aide à la décision à l'échelle du territoire de Leucate	36
5.6 Aide à la décision à l'échelle du territoire de PMM	37
5.7 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Sud Roussillon	38
5.8 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Albères Côte Vermeille Illibéris	38
5.9 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule	39
5.10 Principes communs	44
6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE	45
6.1 Les indicateurs de performance 2013-2022	45
6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2022	46
7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION	50

PREAMBULE

En 2022, les partenaires de l'Observatoire de la côte sableuse catalane ont fait avancer les missions de suivi, d'expertise, d'animation, de communication. Les deux campagnes de terrain et les expertises se sont déroulées avec succès en parallèle de la préparation du cycle 4 de l'ObsCat.

Comme l'an dernier, l'année 2022 a été favorable à un échange régulier et efficace entre l'animation et l'élu référent de l'ObsCat, Edmond Jorda. C'est un facteur essentiel de réussite du partenariat. C'est également en 2022 qu'une priorité forte a été donnée à la communication et à la sensibilisation du grand public.

Le fonctionnement schématisé ci-dessous reste inchangé depuis le début du partenariat. Le pilotage est assuré par les 4 collectivités territoriales de l'unité sédimentaire. Les expertises sont réalisées par des structures scientifiques et techniques aidées de l'Aurca qui facilite la valorisation des résultats dans le cadre de sa mission d'animation. Les discussions techniques sont menées tout au long de l'année et formalisées par des comités techniques. Le comité de pilotage valide les propositions en matière d'expertise et de communication.



Depuis 2020, la côte catalane a connu que peu de tempêtes mais les effets visibles du changement climatique génèrent des interrogations de la part des territoires. En ce sens, les collectivités s'appuient de plus en plus sur l'ObsCat pour les guider vers les réponses les plus adaptées.

1. L'ANIMATION GENERALE

1.1 Les missions d'animation

En 2017, l'animation et le suivi de l'ObsCat ont été transférés, par convention de 3 ans, à l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA). L'AURCA a notamment pour vocation de développer l'observation territoriale à une échelle spatiale plus pertinente avec une vocation partenariale affirmée. Les objectifs assignés à cette mission sont de :

- Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances ;
- Fédérer la collecte de l'information issue de l'observation du littoral ;
- Aider à la mise en œuvre des suivis ;
- Contrôler les prestataires techniques ;
- Gérer les banques de données mises en place dans le cadre de l'ObsCat ;
- Valoriser et diffuser les travaux de l'observatoire (y compris grâce à son site internet) ;
- Représenter techniquement, à la demande du maître d'ouvrage, les communs membres aux différentes réunions pilotées par les partenaires institutionnels (Parc Naturel Marin, Région Occitanie, Agence de l'Eau, etc.) ;
- Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des compte rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat.

En complément des missions citées ci-dessus, le transfert de l'animation de l'observatoire à l'agence permet de :

- Valoriser les données collectées, par la cartographie, le webmapping ou les représentations 3D ;
- Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration de la collecte de données et le suivi de la côte sableuse ;
- Être en capacité de croiser les informations de l'ObsCat avec sa base de données socle ;

- Développer l'aide à la décision des maîtres d'ouvrage pour leurs travaux d'aménagement dans le cadre d'une gestion intégrée de leur littoral ;
- Inscrire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser mais aussi pour bénéficier des retours d'expériences ;
- Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI) ;
- Étendre les actions de communication et de vulgarisation en lien avec les acteurs locaux ;
- Fédérer les communes manquantes pour permettre l'observation sur toute l'unité hydro-sédimentaire.

Pour mener à bien ces missions, l'AURCA a étoffé ses compétences avec la création d'un poste de chargé d'études en observation du littoral depuis décembre 2017.

L'organisation de l'animation se concentre, pour une grande part, sur l'organisation d'instances, réunions de restitution ou de travail. Pour chacun de ces rendez-vous un certain formalisme a été mis en œuvre dans des délais variables selon le besoin de préparation des participants en amont :

- Sélection des participants en fonction de leur rôle (maître d'ouvrages, partenaires techniques, ...)
- Sondage des participants sur la date et l'heure de la réunion
- Choix de la date, l'heure et le lieu de la réunion en fonction du sondage
- Rappel de la réunion, détail de l'ordre du jour et envoi des documents de préparation
- Préparation plus spécifique avec l' élu référent s'il s'agit d'un COPIL
- Envoi d'un compte rendu et relevés de décision aux participants
- Compte rendu plus spécifique avec les élus s'il s'agit d'une restitution locale

1.2 Les groupes de travail thématiques

Le fonctionnement de l'observatoire repose sur la constitution de groupes de travail ayant des technicités variées en fonction des divers objectifs à atteindre. Ces groupes de travail sont des réunions de travail thématiques et moments d'échanges lors desquels l'animation se tourne vers d'autres compétences (services communications et SIG de l'AURCA, laboratoires de recherche, autres observatoires, etc.). L'objectif de ces groupes de travail n'est pas de réaliser le travail lui-même mais de mener les réflexions techniques et scientifiques pour alimenter les perspectives d'améliorations.

On compte aujourd'hui six groupes de travail balayant les thématiques de l'ObsCat. Une communication transversale a été mise en place entre ces groupes afin d'impliquer l'ensemble des acteurs volontaires dans le projet.

Voici les principaux axes de travail de 2022 :

Outils et méthodes :

- Réflexion sur la densité des points levés en bathymétrie
- Réalisation de campagnes topographiques par LIDAR aéroporté

Bases de données :

- Bases d'un nouveau logiciel de cartographie en ligne

Communication :

- Organisation de deux conférences grand public
- Participation à des événements de vulgarisation
- Développement de la page Facebook

Végétation :

- Mise à jour de la base de données
- Définition de 4 nouveaux transects de végétation (communes de Canet-en-Roussillon, d'Argelès-sur-Mer et Saint-Cyprien)
- Mise en pratique d'une application SIG de terrain

1.3 Le comité technique (Cotech)

Il réunit les partenaires techniques et scientifiques financeurs dans sa forme restreinte et les partenaires non financeurs dans sa forme élargie. La présentation des résultats annuels d'observation aux partenaires financeurs a d'abord lieu en Cotech restreint. Cette instance regroupe les réflexions menées en groupes de travail et propose au Copil les validations.

Quatre Cotech restreint ont été organisés en 2022.

Le Cotech du 1er février a porté spécifiquement sur la restitution de l'étude menée par l'EID sur la projection du trait de côte à 2050. Une synthèse des résultats à l'échelle de l'unité sédimentaire et à l'échelle des territoires maîtres d'ouvrage avec des exemples illustrés a été présentée. Cette étude est importante pour les partenaires car elle servira de base à l'étude menée par le Cerema sur la préfiguration de la stratégie de la côte sableuse catalane à 2050. Ce Cotech a permis aux techniciens de s'accorder sur les éléments à présenter aux élus sur le fond et sur la forme. Ce Cotech a été à l'origine de quatre réunions d'informations aux élus.

Le Cotech du 20 avril a permis de partager les informations sur le déroulement des campagnes de suivi de printemps et de lister collectivement les livrables à soumettre au prochain Copil. Cette réunion a également servi à dresser le bilan du cycle 3 et d'avancer quelques perspectives pour le cycle 4. De plus, les résultats la dernière étude structurante du cycle 3 ([détermination de l'évaluation des stocks sableux terre/mer](#)) ont été restitués. Cette expertise a été réalisée sur 10 sites (9 prévus initialement). Elle permet de définir un indice de stock sédimentaire et peut être exploitée par ailleurs. La notion « d'espace d'accommodation » est abordée et permet notamment de faire le lien avec l'étude trait de côte 2050 de l'EID.

Le Cotech du 16 mai a permis de présenter un rétroplanning jusqu'à la signature des conventions du cycle 4. Il s'agissait également d'affiner les propositions d'expertise pour le prochain cycle en complément des premiers échanges du 20 avril. Les besoins ont été déterminés selon les 2 grandes missions de l'ObsCat : l'Observation – mutualisation et l'analyse – proposition de gestion. Ensuite pour chaque proposition la faisabilité technique et financière a été étudiée. Les partenaires partagent le principe de conserver le même suivi régulier que pour le cycle 3. Toutefois des discussions ont porté sur le besoin de densifier la donnée en mer, pour mieux estimer les évolutions du relief immergé. L'historique des évolutions morpho-sédimentaires pluri-décennales sur des secteurs sensibles est également identifié. Ce type d'étude avait été bien accueilli lors du cycle 3 pour le cas du Racou. Par

ailleurs, le besoin d'analyse sur le rôle du vent a été souligné car il influe sur le transport sédimentaire. Le travail sur la biologie des cordons dunaires n'a pas besoin d'être développé directement au sein de l'ObsCat car le Parc naturel marin du golfe du Lion développe déjà des indicateurs pertinents et exploitables. En matière de communication, la sensibilisation du grand public aux problématiques littorales avait déjà été identifiée comme prioritaire par les élus. Pour le cycle 4 de nouveaux outils de communication destinés à un public large seront développés, en complément des outils déjà déployés. Par ailleurs un travail de valorisation des résultats de l'étude de projection du trait de côte à 2050 semble pertinent. Il serait prioritairement à destination des partenaires ObsCat pour donner à voir, d'un point de vue paysager, les évolutions futures du trait de côte en Roussillon.

Le Cotech du 15 septembre a permis de synthétiser les besoins techniques et les financements possibles pour le cycle 4, c'est-à-dire les années 2023, 2024 et 2025. Le partenariat s'élargit aux services de l'Etat qui souhaitent soutenir l'ObsCat à hauteur de 5% au titre du Plan Littoral 21. La Région Occitanie affirme encore son engagement par un financement sur fonds propres à 5% mais également par le biais du fonds FEDER jusqu'à 40% pour certaines expertises. Il est également acté que l'Agence de l'Eau ne financera plus les expertises ni l'animation à partir de 2025. Cette réunion a également permis de présenter une synthèse de résultats issus du rapport d'expertise du BRGM pour la période printemps 2020 – automne 2021.

1.4 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage (également comité éditorial) réunit l'ensemble des financeurs et assure les prises de décisions de l'ObsCat. Il s'est réuni à deux reprises en 2022.

Le Copil du 30 mai s'est tenu à la Communauté de Communes Sud Roussillon. Il a permis de balayer l'ordre du jour suivant :

- Actualités – agenda
- Présentation des derniers livrables pour validation
- Conférence grand public 2022
- Bilan synthétique du cycle 3
- Les perspectives pour le cycle 4

Suite à cette réunion les travaux validés ont été publiés sur le site dans la rubrique dédiée. La cartothèque et la photothèque ont également fait l'objet de mises à jour conséquentes. Le comité de pilotage relève la plus-value à s'associer, à travailler en commun autour de cet observatoire qui prend

de l'ampleur. Ces observations sont importantes pour les futures orientations de gestion du littoral sableux catalan. Des discussions sur les perspectives pour le cycle 4 ont démarré lors de cette réunion. L'objectif était de présenter les principaux besoins remontés par les maîtres d'ouvrages lors des 3 années du cycle 3 ainsi que les possibilités techniques et financières envisagées.



Le Copil du 07 novembre s'est tenu à Perpignan Méditerranée Métropole. Il constituait la dernière instance de pilotage du cycle 3.

L'ordre du jour était centré sur la préparation du cycle 4 de l'ObsCat (2023-2024-2025). Cette réunion a permis de valider le contenu technique et financier qui a été affiné avec les techniciens depuis le Copil de mai 2022.



Les élus ont accordé une plus grande place à la communication. C'est une partie de la mission de l'animation qui monte en puissance, notamment envers le grand public. De nouveaux outils et vecteurs de communication seront mis en œuvre pour les 3 prochaines années. D'un point de vue financier, le budget prévisionnel, acté en réunion, est équilibré et réparti de manière à minimiser le reste à charge pour les collectivités locales maîtres d'ouvrage. En plus du soutien historique de l'Agence de l'Eau, l'ObsCat peut désormais compter sur le fonds Feder attribué par la Région Occitanie ainsi que sur le Plan littoral 21 avec une participation de l'Etat. Cette réunion a permis d'enclencher le travail de mise à jour des quatre conventions.

1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires

Chaque année des réunions de restitution des résultats plus précis de l'ObsCat sont organisées. Tous les territoires ne sont pas systématiquement volontaires pour bénéficier annuellement de ce format de réunion.

En 2022, les résultats de l'ObsCat ont été restitués aux maîtres d'ouvrage par l'organisation de réunions dédiées selon le calendrier suivant :

- Le 14 janvier 2022 en visioconférence avec la Communauté de Communes Sud Roussillon
- Le 28 janvier 2022 à la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris

Ces réunions ont été l'occasion de présenter les bilans sédimentaires, l'évolution de la position du trait de côte, l'état de conservation des cordons dunaires. Un point d'actualité notamment sur l'action du Plan Littoral 21 et le cadre réglementaire est également mis à l'ordre du jour de ces réunions locales.

1.6 L'information aux services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été intégrés aux réunions de Cotech et Copil en raison de leur futur rôle de financeurs. Des échanges réguliers entre techniciens permettent une circulation efficace de l'information. En 2022, il n'y a pas eu de réunions spécifiques dans les locaux de la DDTM ou de la DREAL.

1.7 Les réunions de travail

En 2022 plusieurs réunions de travail ont eu lieu, en présentiel ou en visio-conférence notamment pour :

- Communiquer des activités et des besoins de l'ObsCat auprès du PL21
- Faire le lien entre les observations et l'aide à la décision
- Présenter les travaux réalisés à l'élus référent
- Echanger sur les opportunités de financements et d'appui techniques aux échelles régionales et nationales
- Apporter des réponses ponctuelles d'aide à la décision
- Contribuer à la transversalité des travaux de l'ObsCat au sein de l'Aurca
- Echanger avec les partenaires scientifiques sur les livrables qu'ils produisent

2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maîtres d'ouvrages et partenaires financiers

2.1 Organisation générale

Le 28 Février 2020 les partenaires de l'ObsCat se sont réunis au siège de Perpignan Méditerranée Métropole pour signer les conventions du cycle 3 (2020-2022). Deux cycles triennaux (2013-2016 et 2016-2019) sont passés depuis la création de l'observatoire ayant permis 6 années de suivi et d'acquisition de données et d'amélioration de la connaissance au regard des problématiques d'érosion du trait de côte et de submersion marine. Durant cette période, l'ObsCat est monté en puissance avec une extension du périmètre avec l'intégration de la commune de Leucate en 2015. De plus l'externalisation de l'animation de l'outil à l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA) en 2017 a permis de développer la mutualisation des moyens, d'améliorer le lien entre les expertises et les élus et d'accroître sa visibilité à l'échelle régionale et nationale.

Fin 2022 nous atteignons le terme du cycle 3 et les partenaires sont prêts à s'engager dans le cycle 4.

2.2 Le BRGM

Le BRGM est en charge des expertises liées au suivi général à savoir les levés topo-bathymétriques suivant 2 campagnes par an, il est également en charge de l'exploitation des webcams et de l'interprétation des données.

Ces missions sont autofinancées à hauteur de 30% par le BRGM et co-financées par l'Agence de l'Eau. Le FEDER est venu compléter le financement via la Région Occitanie pour 2020, 2021 et 2022. En 2022 une nouvelle demande a été faite pour terminer le cycle 3.

2.3 L'UPVD (laboratoire CEFREM)

Le Laboratoire CEFREM rattaché à l'UPVD est en charge de 2 missions :

- Une expertise sur 9 sites pour l'évaluation du stock Sédimentaire TERrestre (suite de l'étude ESTER du cycle 2)
- Une expertise sur le Racou consistant à déterminer son évolution topo-bathymétrique grâce à l'exploitation de données anciennes

Pour ces expertises, l'UPVD autofinance à hauteur de 30% et reçoit un co-financement de la part du FEDER via la Région Occitanie. L'UPVD dédie un poste d'ingénieur d'études à plein temps sur l'évaluation du stock sédimentaire terrestre.

L'UPVD dirige également une thèse sur la modélisation conceptuelle du fonctionnement d'une plage à barres en feston. Les résultats sont partagés régulièrement aux partenaires ObsCat, qui financent cette thèse à hauteur de 7000 € sur 3 ans.

2.4 L'EID

L'étude réalisée par l'EID porte sur « l'actualisation des données de l'évolution du trait de côte sur la côte sableuse catalane entre 2009 et 2020 et prospective par l'utilisation d'images satellites ».

Cette étude est auto-financée à hauteur de 20% par l'EID mais également par le Parc naturel marin du golfe du Lion (11 000 € sur 3 ans) et l'Agence de l'Eau.

2.5 L'AURCA

L'AURCA est en charge de l'animation de l'ObsCat (organisation des instances de gouvernance, rédactionnel, communication, valorisation des données et des travaux, développement de l'outil), ainsi que des suivis tels que la végétation dunaire et le suivi photographique. Elle dédie un poste à plein temps à l'animation de l'ObsCat et autofinance à hauteur de 5% cette animation. Le reste à charge est financé à 50% par l'Agence de l'Eau et à 50% par les quatre maîtres d'ouvrage au prorata de leur linéaire côtier.

2.6 La Région Occitanie

Depuis 2020 la Région Occitanie finance 11% des expertises de l'ObsCat. Elle considère l'observatoire comme un dispositif innovant à reproduire sur les autres unités sédimentaires du Roussillon. De la Région ?

2.7 L'Agence de l'Eau RMC

A travers son accord cadre de coopération avec Perpignan Méditerranée Métropole, l'Agence de l'Eau a financé la création de l'ObsCat en 2013. Depuis elle aide à hauteur de 31% le dispositif, que ce soit sur les expertises ou l'animation.

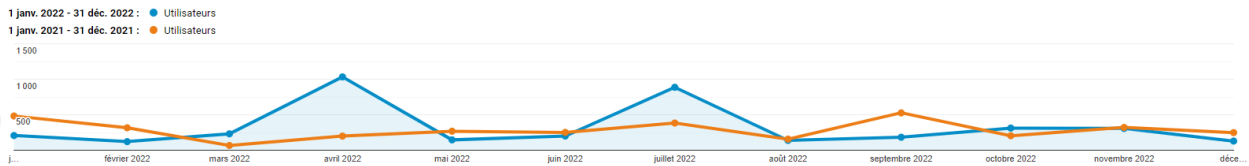
3. LA COMMUNICATION

3.1 Le site internet

En 2020, une mise à jour importante du site internet a été réalisée en lien avec l'élargissement du périmètre ObsCat. En 2022 la publication de contenus a particulièrement concerné :

- Des actualités liées aux événements grand public et à la vulgarisation du travail d'observation
- Des synthèses de résultats et des rapports d'expertise

De façon générale le site web a été plus visité en 2022 (courbe bleue) qu'en 2021 (courbe orange).



Google Analytics estime à +16,90% de pages vues en 2022 par rapport à 2021.

Les tendances suivantes se dégagent :

- Les utilisateurs sont en majorité connectés en France, de Paris puis Lyon, Perpignan et Montpellier. Les communes du périmètre ObsCat sont également représentées et notamment Argelès-sur mer, Canet en Roussillon, Le Barcarès, Elne, Saint-Cyprien.
- C'est le menu « ressources » qui a eu le plus de succès et notamment la page des webcams comme les années précédentes. Les articles d'actualité réunissant le plus de vues sont ceux des conférences grand public (Argelès et Sainte-Marie).
- Les utilisateurs se connectent majoritairement *via* une saisie par URL ou *via* les moteurs de recherche (Google surtout).

En 2022, la rubrique actualités du site internet obscat.fr a fait l'objet de 14 nouveaux articles portant sur les techniques de suivis, les travaux produits et les instances réunies.

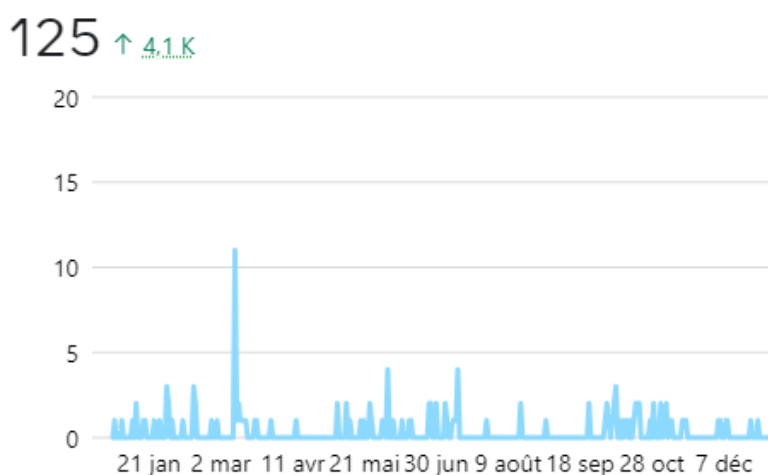
3.2 La page Facebook

Les actualités de l'ObsCat publiées sur le site sont systématiquement relayées sur la page Facebook. Cette page a néanmoins une visée plus large. Elle permet de partager des actualités sur le littoral en général d'un point de vue scientifique, juridique ou technique.

<https://fr-fr.facebook.com/animateurObsCat/>

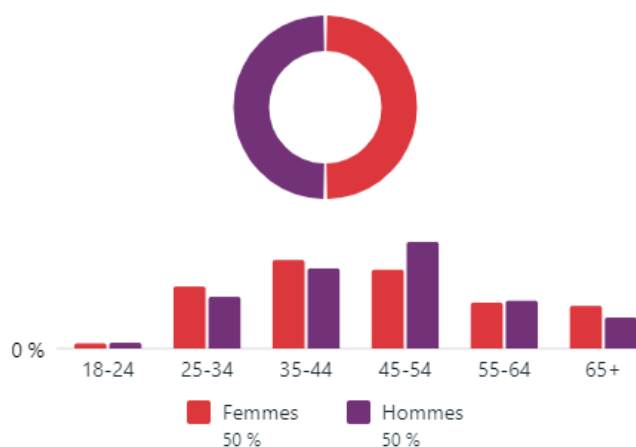
Chaque année la page Facebook réunit une centaine d'abonnés supplémentaires. En 2022, 125 profils Facebook ont cliqué sur « j'aime la page » pour recevoir les publications de l'ObsCat dans leur fil d'actualité.

Nouvelles mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

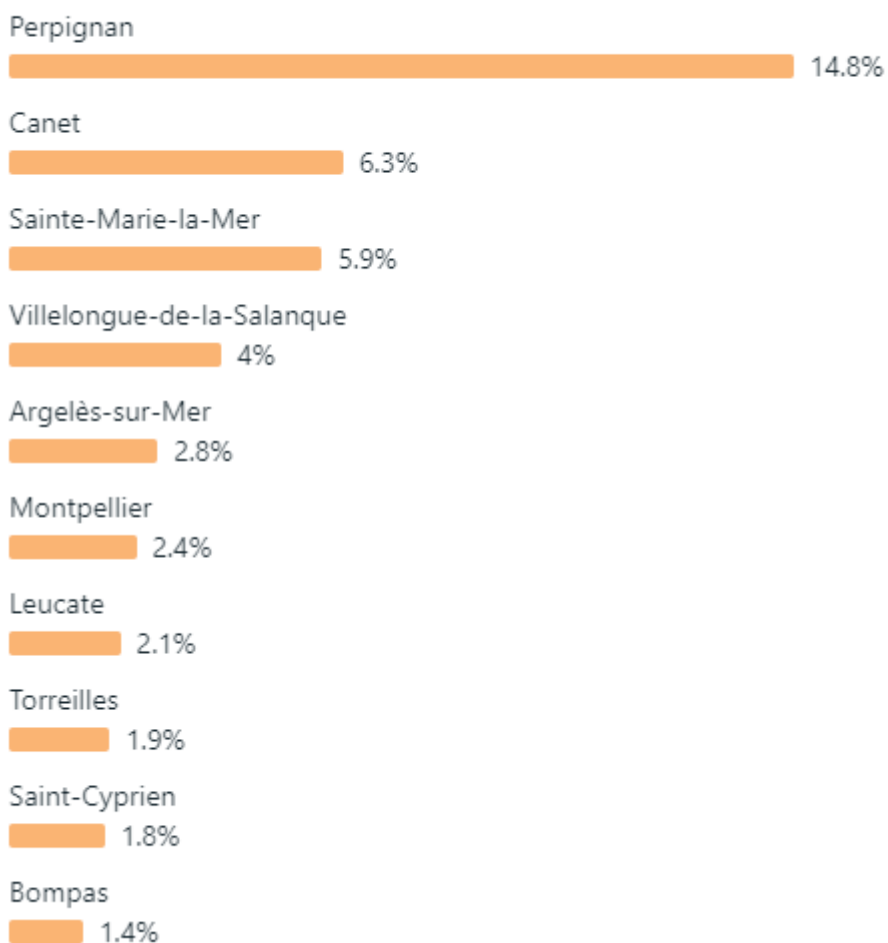


Ils présentent les caractéristiques suivantes :

Âge et genre ⓘ



Principales villes



134 publications ont été mises en ligne sur la page en 2022 récoltant 1994 réactions, commentaires et partages. Les publications les plus performantes ont été celles relatives au coup de mer du Mars 2022 et à l'article de l'Indépendant relatif à la conférence grand public de Sainte-Marie-la-Mer.

3.3 La chaîne YouTube

En 2021 l'Aurca a créé une chaîne YouTube pour faciliter la retransmission des conférences grand public, notamment celle de 2020 organisée en visio-conférence ou celle d'Argelès sur mer organisée en public mais filmée. Les autres vidéos de l'ObsCat y sont également compilées afin de faciliter leur partage. Cette chaîne est régulièrement alimentée par du contenu en lien avec le travail d'observation et d'animation réalisé par l'équipe de l'ObsCat. Elle compte plusieurs playlists dédiées :

- Les vidéos prises lors des évènements météo-marins
- Les vidéos concernant les campagnes de mesures
- Les enregistrements des conférences grand public
- L'explication des outils en ligne sur le site obscat.fr

En plus, pour s'informer sur le littoral et ses changements en général vous pouvez visionner ces playlists complémentaires :

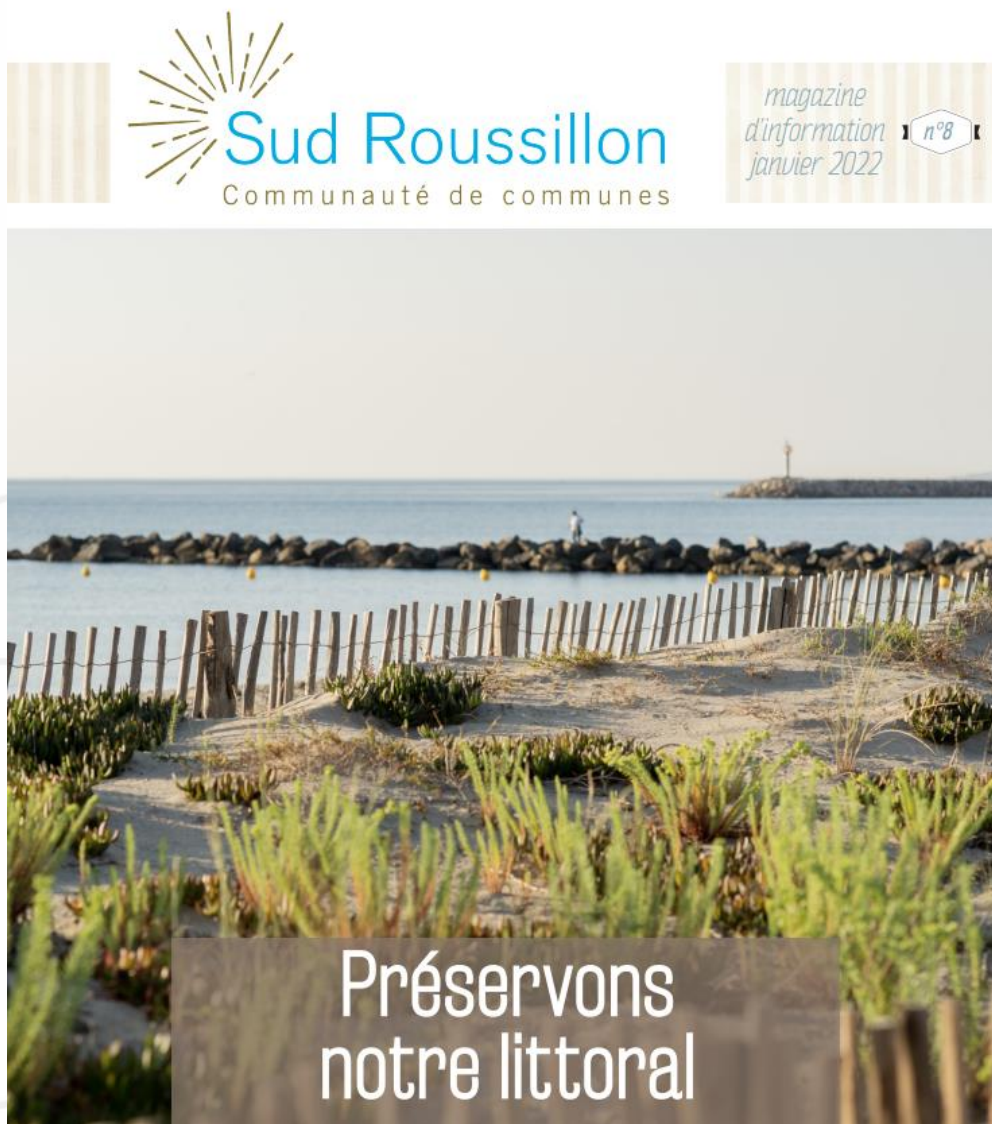
- L'histoire du littoral français
- Les risques côtiers et les effets du changement climatique

Les liens vers ces vidéos sont régulièrement relayés sur obscat.fr ou la page Facebook mais il n'y a pour l'instant pas d'effort réalisé pour développer l'audience. Le compte YouTube ne compte que 15 abonnés aujourd'hui.

3.4 La communication rédactionnelle

En complémentarité avec les articles du site obscat.fr, le partenariat bénéficie toujours d'une valorisation dans les publications de l'AURCA : rapport d'activités et programme partenarial. Le site internet de l'AURCA contient une page dédiée à l'ObsCat : <https://www.Aurca.org/les-observatoires-observatoires-sectoriels-obscat/>.

La Communauté de Communes Sud Roussillon a traité la « compétence GEMAPI » au sein de son magasin d'information en janvier 2022.



DOSSIER

Un partenariat avec l'Observatoire de la côte sableuse catalane

L'ObsCat, un outil en commun

Créé en 2013, l'Observatoire de la côte sableuse catalane (ObsCat) est un dispositif animé par l'Agence d'urbanisme catalane (Aurca). Outil de connaissance et d'aide à la décision, il a une mission d'étude et d'analyse des mouvements et évolutions du littoral sableux, qui va d'Argelès-sur-Mer à Leucate. Quatre collectivités sont désormais fédérées autour de l'outil ObsCat : la Communauté de communes Sud Roussillon, Perpignan Métropole Méditerranée, la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris et la commune de Leucate. Les données collectées permettront de réfléchir à des aménagements pour la préservation des sites littoraux.

- Observation du littoral, collecte d'informations (topo-bathymétrie, faune et flore dunaire, nature des sédiments...)
- Mutualisation et analyse des informations (bases de données, cartographie)
- Animation du territoire (restitution auprès des collectivités et partenaires...)
- Préconisations auprès des collectivités



Sud Roussillon, adhérent depuis février 2020

Après plusieurs mois de préparation, début 2020, la Communauté de communes Sud Roussillon a signé une convention d'adhésion à l'ObsCat, pour une durée de 3 ans renouvelable. Elle fait partie des quatre collectivités du littoral sableux engagées. D'autres partenaires, comme l'UPVD et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), étaient présents à cette signature.



Une convention signée avec le Cerema

Les quatre collectivités de la Côte sableuse catalane, dont Sud Roussillon, ont signé en octobre 2021 une convention avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). L'enjeu du partenariat ? Trouver les solutions aux effets du changement climatique.



L'ObsCat a été valorisé dans le magazine de la ville du Barcarès à l'automne 2022 en lien avec la campagne de mesure sur le terrain.



Littoral

Comment se portent nos côtes ?

Dans le cadre de leurs compétences liées au littoral, les collectivités ont dû développer la connaissance des phénomènes à l'œuvre et leur adaptation aux risques côtiers.

Pour répondre à cet objectif il fallait un partenariat capable de suivre l'évolution du littoral et de fédérer ses acteurs. L'ObsCat a été créé pour mutualiser l'acquisition et la valorisation des données, coordonner les partenaires, et aider à la décision des maîtres d'ouvrage. La zone d'étude couvre actuellement les communes de Saint-Cyprien, Elne, Argelès-sur-mer, Leucate, Le Barcarès, Torrelles, Sainte-Marie-la-Mer et Canet-en-Roussillon. Le besoin identifié à l'échelle nationale, régionale et locale est celui de développer un socle de connaissances fiables et durables pour

mieux comprendre le littoral et ainsi mieux le gérer. L'ObsCat répond donc à ce besoin par différentes actions telle que l'observation du littoral au travers de campagnes de mesures sur le terrain. La dernière en date a eu lieu cet automne. Le dispositif logistique mis en œuvre était à la fois conséquent et très discret. Différentes levées terrestre et aéroportées ont permis de reconstituer les données topographiques de la totalité des plages suivies de l'ensemble du littoral sableux. Un travail d'une grande importance effectué par une équipe de personnes motivées et passionnées. ■

La campagne de mesures terrain ObsCat automne 2022 c'est terminée le jeudi 6 octobre

L'ensemble des levés bathymétriques ont pu être réalisés ainsi que profils topographiques historiques. Le levé LiDAR c'est déroulé dans de bonnes conditions. Les relevés bathymétriques dans les embouchures ont été perturbés pour certains, en raison de la présence d'algues en quantité importante localement, comme cela avait été le cas l'an passé sur la Têt.

Dans le Mag' L'agglomération, périodique de Perpignan Méditerranée Métropole, un article a fait mention de l'ObsCat en 2022. Il traite plus particulièrement de l'étude prospective dans laquelle se sont engagés les maîtres d'ouvrages de l'ObsCat. De façon générale, le sujet du littoral a été traité dans plusieurs articles du magazine ou article perpignanmediterranee-metropole.fr sous l'impulsion d'Edmond Jorda, l' élu délégué au littoral à Perpignan Méditerranée Métropole. C'est une plus-value en matière d'affichage pour l'ObsCat par rapport aux années précédentes.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE POUR ADAPTER LA GESTION DE LA CÔTE SABLEUSE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Sur le littoral roussillonnais, un besoin d'adaptation aux risques côtiers et au changement climatique se fait sentir localement. Dans ce cadre, les quatre collectivités de la côte catalane : Perpignan Méditerranée Métropole avec la commune de Leucate, la Communauté de communes Sud Roussillon (CCSR) et la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris (CCACVI), accompagnées de l'AURCA, se sont associées en 2021 afin de répondre à l'appel à partenaires de l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) pour la gestion intégrée du littoral face au changement climatique.

Lauréates de cet appel à projet, ces structures conduisent actuellement une étude de préfiguration de la stratégie d'adaptation de la gestion intégrée de la côte sableuse catalane face au changement climatique.

Cette étude permettra, d'une part, d'exploiter les connaissances acquises sur le territoire depuis plusieurs

années dans le cadre d'expertises ObsCat mutualisées et de projets de recherches régionaux. D'autre part, de mobiliser les élus dans la définition de leur projet territorial, à l'horizon 2050 en souhaitant concilier attractivité économique, préservation des espaces naturels et équilibre social.

Afin de faire partager et d'enrichir cette connaissance, un atelier collaboratif Littoral « Représentation et attractivité du territoire » a eu lieu le 11 juillet à Sainte-Marie-la-Mer, en présence d'Edmond Jorda, Conseiller Communautaire de PMM et Maire de Sainte-Marie-la-Mer, Stéphane Loda Vice-Président de PMM et Maire de Canet-en-Roussillon, M.L. Guirado ainsi que Théophile Martinez, Vice-Président de PMM et Maire de Cases de Pène, mais également Cécile Margail pour la Commune de Torreilles, M.L. Boyer pour Leucate, N. Pineau, de la Communauté de Communes Sud Roussillon, A. Parra et J. Sanz pour la Communauté de Communes Albères Cotes Vermeille Illibéris, M. Manas pour la Région, Mme Rochet pour l'Etat et des représentants du CEREMA.

3.5 La presse locale

L'Indépendant a publié un article suite à l'atelier « Ambition Littoral » dans son édition du 06 novembre 2022.

La démarche lancée par les experts du Parc marin et l'Observatoire de la côte sableuse catalane est amorcée depuis quatre ans. Les mardi 8 et mercredi 9 novembre, le dernier acte d'Ambition Littoral se déroulera à Canet-en Roussillon. Ouvert aux techniciens et élu le premier jour, le grand public est ensuite invité, pour impulser un mouvement d'anticipation et une dynamique d'acceptation.

Ce n'est pas un décor modulable, mais une réalité qui bouleverse nos acquis, et ce n'est qu'un début ! En partant d'un scénario simple : érosion, climat, quel littoral pour demain ? , il était urgent de provoquer une mise en commun des compétences de chacun. Grégory Agin, chargé de mission au Parc marin du golfe du Lion, et Provence Lanzellotti, animatrice à l'observatoire côtier (Obscat), ont été des facilitateurs : *"En fédérant, en partageant les expériences de chacun, nous réalisons un socle, sur lequel on peut s'appuyer pour créer une communauté littoraliste large et rassembleuse"*. L'idée avance en effet, puisque aux élus, scientifiques et autres experts s'ajoutent depuis peu les responsables des bassins-versants du Tech et du Réart. Déjà quatre ateliers sur cette démarche ambitieuse ont permis de collecter et d'échanger, le cinquième prévu le 8 novembre clôturera ce premier cycle.

"Il faut accepter de changer"

Accepter le changement, les risques côtiers imminents (pour exemple la récente fermeture des criques de Portells), l'érosion, la submersion, les fameux coups d'est qui sont enregistrés habituellement en novembre, l'urgence est là ! *"On ne peut pas ignorer la situation. Nous avons la chance en Occitanie, d'avoir une petite communauté littoraliste impliquée. Aujourd'hui il faut informer, on ne peut pas lutter, on doit s'adapter"*, explique Greg Agin. Et de poursuivre : *"On doit se mouiller pour anticiper le changement climatique. On ne parle plus du recul du trait de côte, mais d'adaptation de territoire. Cet ensemble de réflexions enclenche l'anticipation"*.

Le correspondant local de l'Indépendant a fait un effort de synthèse remarquable dans son article sur la conférence grand public de Sainte-Marie.

Sainte-Marie-la-Mer

Quel avenir pour le littoral sableux catalan ?

Dernièrement, un public nombreux est venu assister à la conférence de Provence Lanzellotti sur la situation et l'avenir des plages du Roussillon. Provence est l'animatrice de l'observatoire de la côte sableuse catalane et chargée de mission « littoral » pour l'Agence d'urbanisme catalane. Son propos a été introduit par Christophe Manas, conseiller régional membre de la commission Méditerranée. Les études menées permettent de dresser un constat par unité sédimentaire. Celle du Roussillon s'étend du Racou aux falaises de Leucate. 70 % de ses plages ont subi un net recul. Le trait de côte, limite mouvante entre la terre et

la mer, a très clairement reculé au vu des photographies aériennes. Une dérive littorale entraîne les sédiments du sud vers le nord. Depuis 1984, un important déficit sédimentaire est constaté. La Têt, qui fournissait un gros apport en alluvions, a été privée de 3 millions de m³ utilisés pour la construction de la RN 116 et des villages. Des solutions ont été mises en œuvre à plus ou moins long terme. Les épis protègent une partie des plages mais déplacent l'érosion vers le nord. Ils sont en plus très onéreux et de nouvelles installations ne sont pas étudiées. Le rechargement des plages est temporaire, en 2021, 9 000 m³ ont été apportés



Provence Lanzellotti lors de son propos.

(coût de 20 euros HT/m³). La protection des dunes est une mesure à long terme, la pose des ganivelles et la végétalisation permettent de piéger le sable. Dorénavant, le

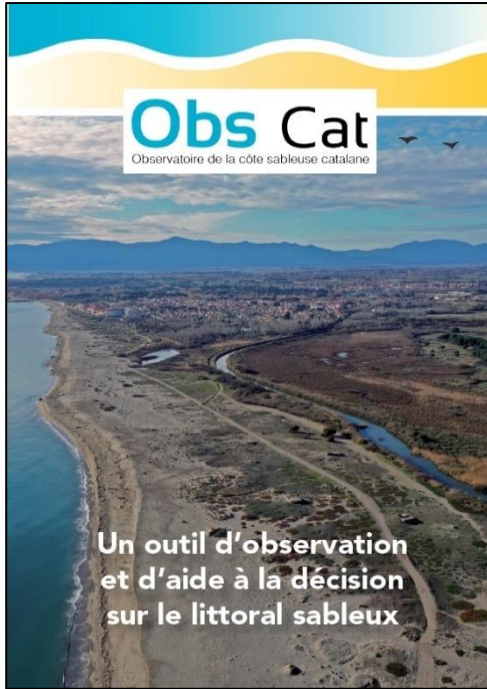
nettoyage mécanique est réduit au strict minimum pour préserver la laisse de mer et la biodiversité. Un dispositif de filets souple nommé S-sable est actuellement expérimenté au large de la grande plage. Edmond Jorda, élu référent pour l'Obscat, appuie les propos de la conférencière. *"La montée des eaux due au réchauffement climatique est actée. Le système littoral est mouvant et le milieu est désormais soumis à un contexte d'incertitude. Peut-être qu'un jour nous devrons reculer"*. Le public a été passionné et de nombreuses questions ont donné lieu à un échange riche d'enseignements.

S. Lhyvernay

On regrettera toutefois que le dossier thématique « côte à côte » ne fasse jamais mention de l'ObsCat malgré le contenu technique exploité dans les articles.

3.6 La plaquette

En 2021, la plaquette avait été mise à jour pour améliorer son aspect général et l'alléger. Cette année elle a été distribuée lors des événements grand public.



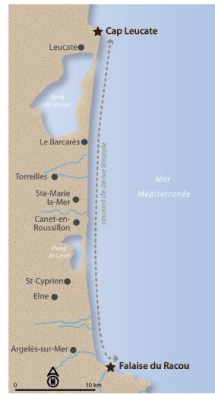
Les grandes missions

L'observatoire de la côte sableuse Catalane, dit ObsCat, est un outil de connaissance et d'aide à la décision sur le littoral sableux catalan.

Son échelle d'analyse correspond à l'unité hydro-sédimentaire du Roussillon, soit du Raou au Cap Leucate. Son objectif est de **mieux connaître notre littoral sableux pour mieux comprendre son évolution et ainsi mieux appréhender les risques** d'érosion et de submersion marine, en s'appuyant sur un socle de données mutualisées, fiables et régulières.

UNE ÉCHELLE DE RÉFLEXION ET DE GESTION PERTINENTE

- 1 Observation du littoral**
collecte des données
- 2 Mutualisation de l'information**
banarisation des données
- 3 Analyse des phénomènes et propositions de gestion**
interprétation des données
- 4 Communication**
normalisation, vulgarisation et partage des données

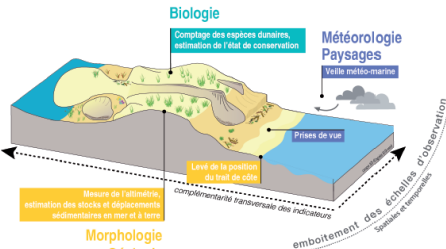


4-kms linéaires suivis entre Leucate et Argelès

Production et travaux

L'ObsCat travaille sur l'ensemble de l'unité hydro-sédimentaire pour appréhender les phénomènes littoraux.

Des subdivisions par « cellules » permettent d'affiner l'échelle d'observation. Des campagnes de suivi et d'observation sont organisées au printemps et à l'automne de Leucate à Argelès-sur-mer. Des sites sensibles font l'objet de relevés quantitatifs et qualitatifs. Ces suivis donnent lieu à diverses productions, mises à jour et relayées sur le site internet, principal support de communication de l'ObsCat.



Biologie
Comptage des espèces dunaires, estimation de l'état de conservation

Météorologie Paysages
Veille météo-marine

Prises de vue

Morphologie Géologie
Mesure de l'altitude, estimation des stocks et déplacements sédimentaires en mer et à terre

emboîtement des échelles d'observation
Sensibles et non sensibles

complémentaire transverse des indicateurs

Level de la position du trait de côte

- Des campagnes de mesures sur le terrain
- Un rapport d'expertise annuel, décliné en fiches de synthèse cellule par cellule
- Des réunions de travail technique et de restitution
- Des événements grand public sur les risques littoraux
- Du contenu pédagogique sur le fonctionnement du littoral
- Des expertises ponctuelles pour l'aide à la décision
- Des bases de données partagées

Rejoignez-nous!

Sur les réseaux sociaux et sur le site internet :

<http://www.obs-cat.fr/>

CONTACT
Provence Lancelotti, chargée de mission Littoral à l'AURCA pour l'animation de l'ObsCat :
obs-cat@aurca.org
04.68.87.76.52

Les instances de l'Obscat

COTECH : Groupes de travail thématiques
 information aux communes >>> connaissance des phénomènes et prise de décision
 information au grand public >>> familiarisation avec le milieu littoral et ses enjeux

COPIL : Comité éditorial

L'ObsCat est basé sur des conventions, il est piloté par les collectivités et financé par l'Agence de l'Eau et la Région Occitanie. Les structures scientifiques auto-financent une partie de leurs expertises et l'AURCA se charge de l'animation.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

©AURCA 2021. Tous droits réservés

3.7 Les évènements grand public

Cette année plusieurs évènements ont permis de diffuser la connaissance :

- A l'automne 2022 une série de projections du film « les ports oubliés de notre littoral » a été organisée par les Amis du Patrimoine Canétois et Méditerranéen. Ce film retrace l'histoire de Canet-en-Roussillon et de son port depuis le moyen âge. L'UPVD et l'Aurca ont participé à ce film pour, respectivement, expliquer le contexte géologique du littoral local et l'impact de l'artificialisation sur la mobilité naturelle du littoral.

Le film est disponible gratuitement en ligne sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=OX5-NTAMjd4>

- Le 3 octobre 2022, [l'ObsCat a organisé une conférence grand public à Argelès-sur-mer](#). L'objectif était de présenter l'évolution passée, actuelle et future du littoral local. Un effort de sensibilisation sur la gestion et la stratégie a également été fourni par la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris. Environ 130 personnes étaient présentes, mais celles souhaitant s'exprimer n'ont pas pu le faire en raison de la présence de collectifs et associations locales monopolisant le micro sur des sujets divers et variés. Pour poursuivre la communication, l'ObsCat prévoit d'autres formats d'échange à destination du grand public au moment de la livraison des résultats, afin que les personnes intéressées par le sujet puissent participer et s'exprimer dans un contexte apaisé.



- Le 28 octobre 2022, l'ObsCat et le Parc naturel marin du golfe du Lion étaient présents à la projection en public de l'épisode « la dynamique des sédiments » de la série « Grain de Sel TV » au Yacht Club de Saint-Cyprien. L'intégralité de ce projet audio-visuel réalisé par Estelle Gasc et son équipe, est diffusée sur la chaîne Via Occitania et YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=Htzf9tVvxf8&t=10s>).
- Le 10 novembre 2022, [l'ObsCat a animé une conférence ouverte à tous dans le cadre du cycle de conférences "histoires d'automne" organisée par la mairie de Sainte-Marie-la-Mer](#). L'objectif était de présenter la dynamique des sédiments le long de la côte sableuse et le fonctionnement du système littoral dans son ensemble pour mieux comprendre la gestion qui en est faite.



Photos : Sainte-Marie Tourisme

3.8 Les rencontres et conférences techniques

Ces événements constituent des moments consacrés à l'échange technique, ils ont donc été compilés avec la veille bibliographique au sein d'un [rapport dédié](#) complémentaire au présent rapport d'activités. Ce nouveau livrable annuel permet de valoriser une partie du travail de fond réalisé par l'animation. Formalisé au sein d'un document synthétique, il permet d'avoir une vision claire des actualités sur le littoral d'un point de vue technique, scientifique, réglementaire et des apports en termes de développement de la connaissance et/ou d'aide à la décision qu'il amène.

4. LES DONNEES ET LEUR EXPLOITATION

4.1 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures

Les deux campagnes de mesures de terrain se sont déroulées normalement aux mois d'Avril et Octobre 2022 (cf. localisation des secteurs sensibles en page suivante).

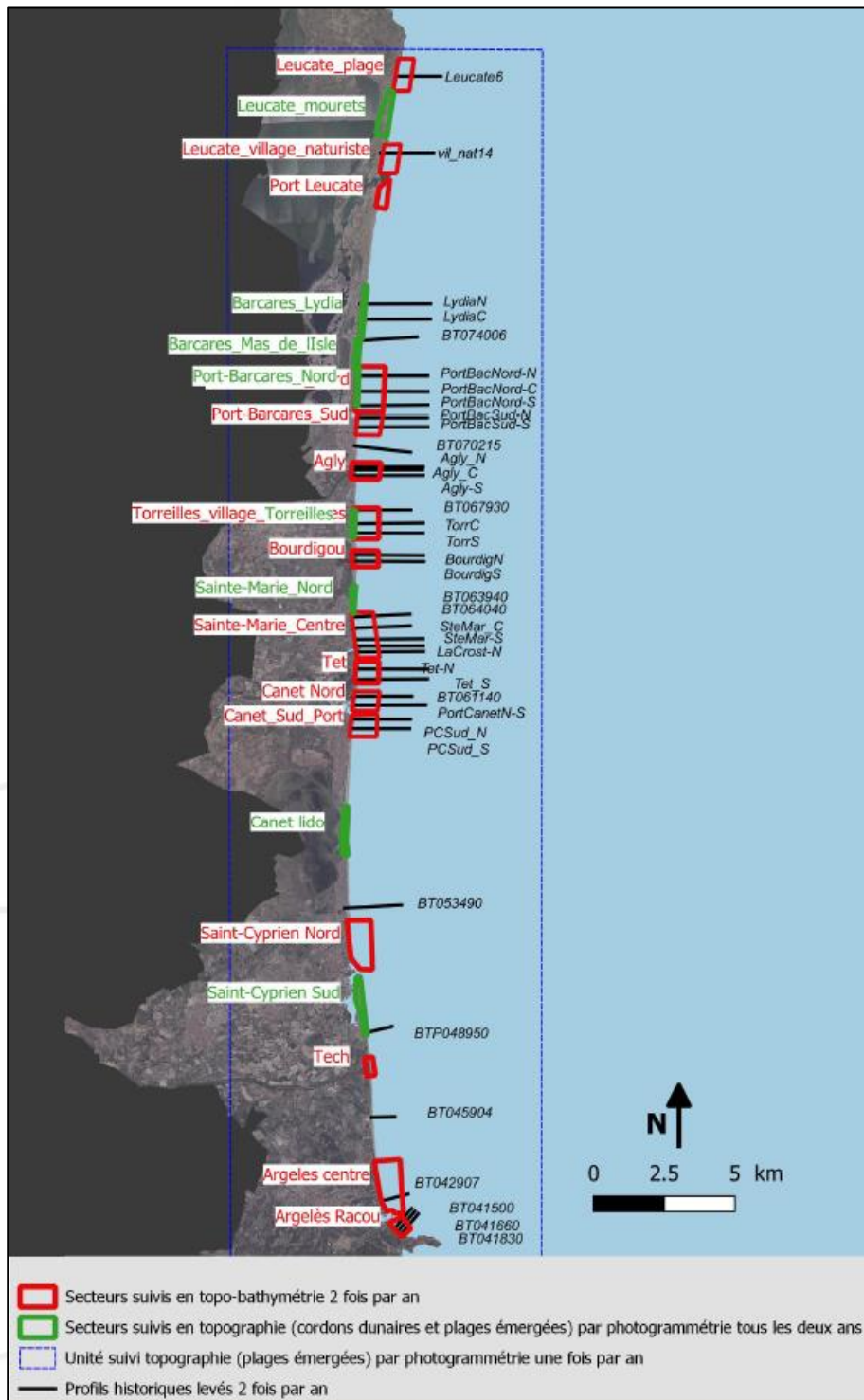
Sur le terrain l'équipe du BRGM a relevé, en trois dimensions, des cibles au sol et les profils de référence à terre en complément du levé LIDAR topographique. Cette méthode du levé LIDAR aéroporté en topographie permet de s'affranchir de certaines contraintes réglementaires. Elle permet également d'optimiser le temps de travail sur le terrain et le coût de la mission. De plus, par cette méthode on obtient une densité de 40 points par mètre et une orthophoto. Sa continuité sur l'ensemble des 44 km de l'unité sédimentaire permet d'obtenir une vision 3D continue de la morphologie (entre Argelès-sur-Mer et Leucate).



La précision est également un avantage car elle très satisfaisante. On obtient des écarts en très grande majorité inférieurs à 10 cm en z (l'altitude) et, sur l'orthophoto produite, les écarts en x et y sont également acceptables. Ces données ont été traitées par le BRGM, comparées aux données antérieures et intégrées à la restitution des résultats aux partenaires de l'ObsCat. On bancarise ainsi 4 vols LIDAR en deux ans sur la totalité du relief émergé de la côte sableuse catalane.

Pour la bathymétrie, relief sous-marin, entre l'avant côte (dans les tout petits fonds, proches du trait de côte) et la profondeur de fermeture (profondeur où les mouvements de sable sont plus rares, aux alentours de - 8 mètres). Ces mesures suivent toujours le même mode opératoire depuis la création de l'ObsCat. C'est un avantage pour la comparaison de données. Toutefois 1 profil tous les 100 mètres paraît aujourd'hui insuffisant par rapport à la forte densité de points levés à terre *via* le LIDAR. On rappelle que la majorité du volume sédimentaire du littoral se situe sur l'avant-côte.





4.2 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo

La banque de données (accessible à l'adresse <http://www.obscat.fr/ressources>) fait l'objet de mises à jour régulières au fil de l'eau et plus particulièrement suite à la validation des données de suivi.

Les données sont synthétisées et valorisées, par exemple sous forme de cartes d'évolution annuelle ou pluri-annuelle. En 2022 ce sont celles de l'année 8 qui ont été publiées :

- une carte issue des résultats annuels sur la période 2020-2021,
- une carte issue des résultats pluri-annuels 2013-2021 avec la distinction entre la plage émergée de la plage immergée. Cette distinction est utile aujourd'hui car la méthode de levé est différente à terre et en mer depuis 2019. Les données sont plus denses sur la plage émergée ; ainsi distinguer les résultats permet d'être plus juste dans l'interprétation des données.

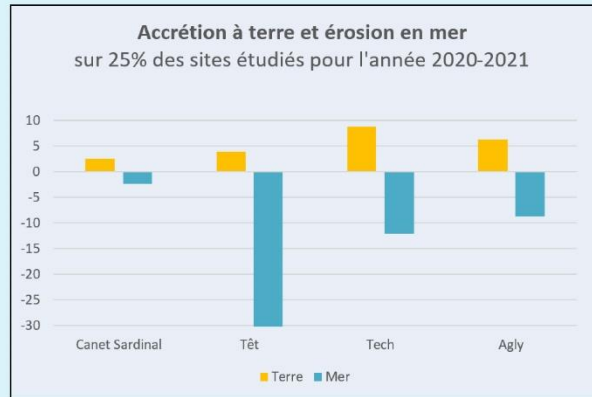
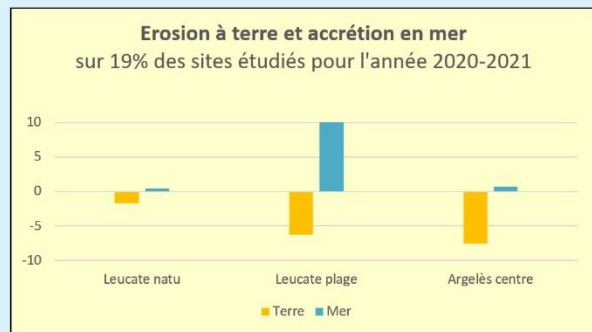
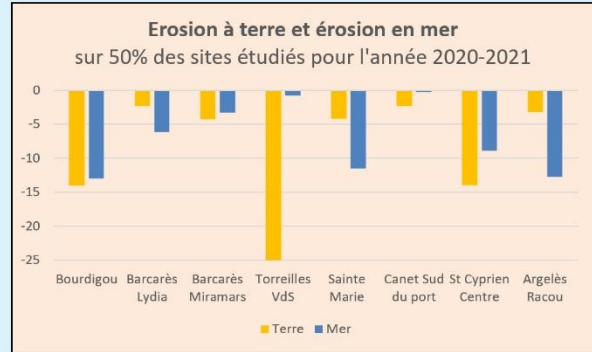
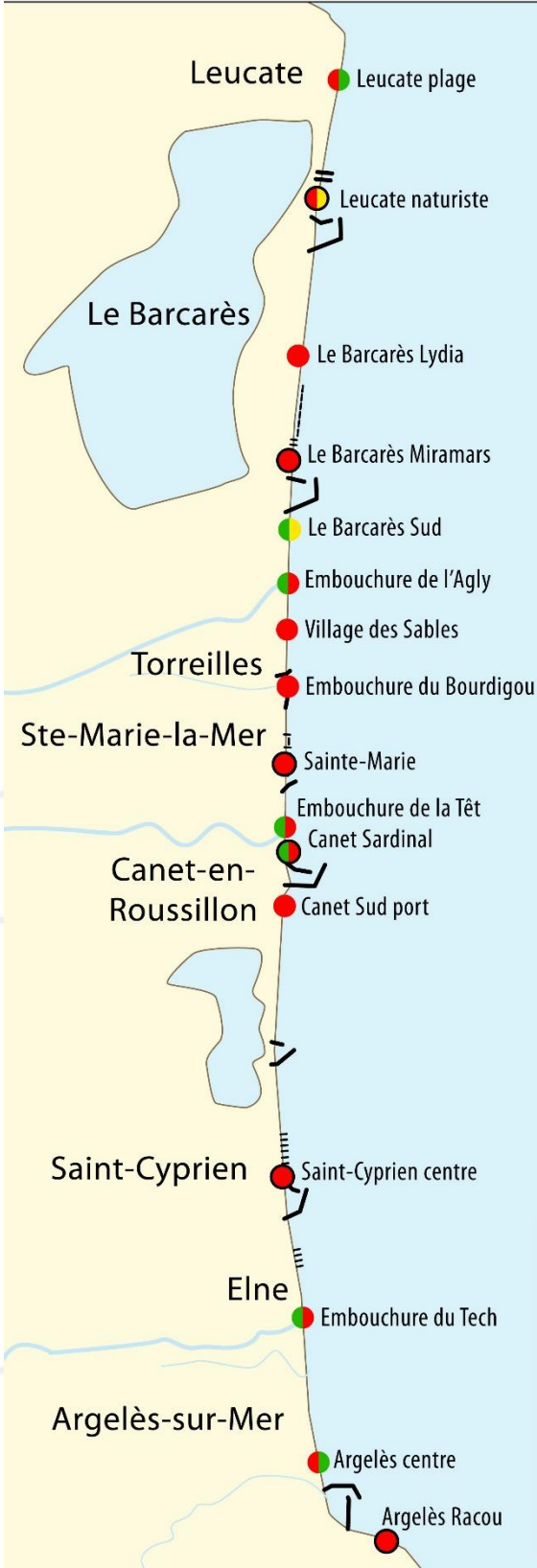
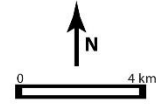
Des diagrammes viennent compléter les cartes. Ils servent à repérer 3 tendances :

- les sites en érosion à terre et en mer
- les sites en érosion à terre et en accrétion en mer
- les sites en accrétion à terre et en mer

Il n'existe pas de site en accrétion à terre et en érosion en mer. Ces graphiques permettent d'ajouter une dimension quantitative aux cartes et ainsi compléter les tendances érosion/accrétion/stabilité.

Ces cartes sont présentées en page suivante.

Synthèse des résultats année 8
Automne 2020, printemps 2021 et automne 2021
Source : ObsCat BRGM et Aurca 2023



Un seul site en accrétion à terre et en mer en 2020-2021 : Barcarès Sud (soit 6% des sites étudiés)

Indicateur : qualification des tendances sédimentaires
Période : 2020-2021
Méthode : distinction entre plage émergée et plage immergée et conversion des volumes en épaisseur de plage gagnée ou perdue

- Tendence annuelle à l'érosion (déficit sédimentaire)
- Tendence annuelle à l'accrétion (gain sédimentaire)
- Situation de stabilité relative
- Sites ayant déjà fait l'objet d'opérations de résensablement

On représente ici de l'épaisseur de plage perdue ou gagnée entre l'automne 2020 et l'automne 2021 sur les sites suivis régulièrement (exprimée en cm/m²). Cette unité de mesure en cm/m², c'est-à-dire en « épaisseur de plage » gagnée ou perdue permet de rapporter un volume à une superficie de plage. En effet, annoncer un volume en m³ n'a pas beaucoup de sens car cela dépend de la surface considérée. Toutefois cette conversion tend à lisser le résultat sur l'ensemble du site levé ; elle efface les variations plus locales.

- Vert : le site a gagné du sable
- Rouge : le site a perdu du sable

Les sites rechargés par des opérations mécaniques sont indiqués par un cercle noir.

Pour cette période les sites les plus déficitaires sont ceux de Torrelles centre, Saint-Cyprien centre et l'embouchure du Bourdigou. Le secteur en meilleur état sédimentaire sur cette période est Barcarès Sud du port.

Pour cette période de 7 à 8 ans d'observation (cf. carte suivante), les sites en situation de gain sédimentaire sont majoritaires. On observe un gain généralisé (plages émergée et immergée) pour les 3 sites du Barcarès, Canet Sud ainsi que les embouchures du Bourdigou et de la Têt.

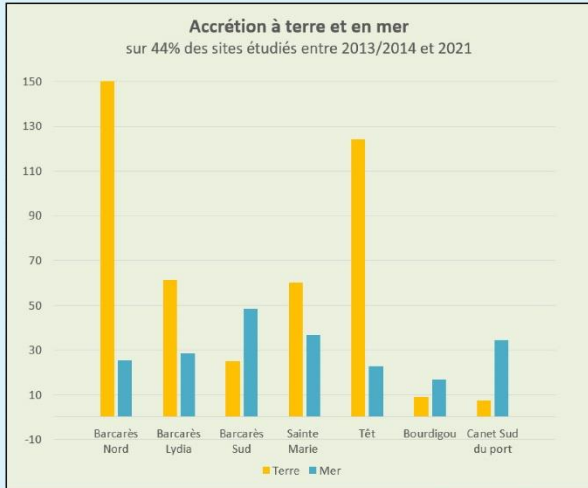
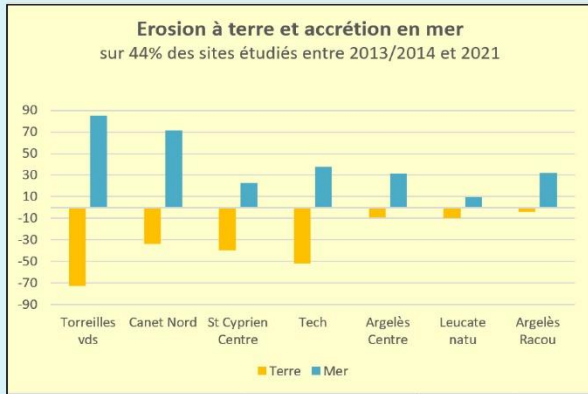
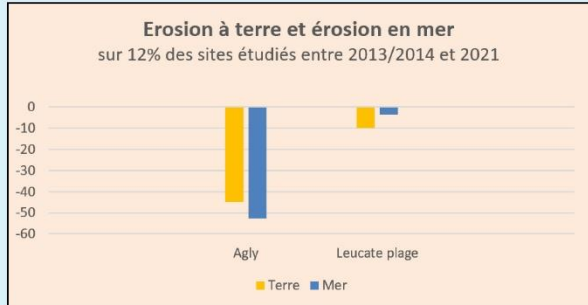
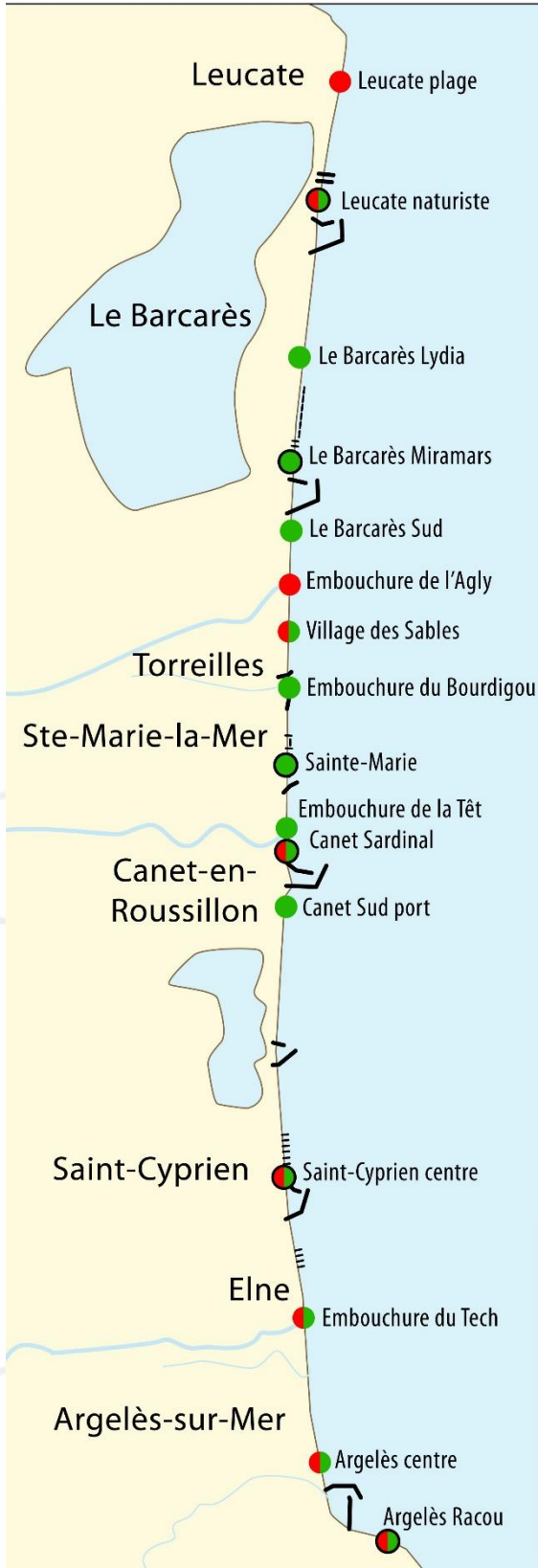
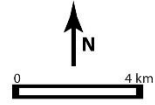
Le site de Sainte-Marie centre apparaît également comme en accrétion en raison d'une zone d'observation large comprenant l'accumulation de la Crouste. Dans les années à venir, un calcul de volume excluant cette zone pourra informer plus justement sur le bilan à Sainte-Marie centre.

Les sites montrant la plus forte érosion sont ceux de l'embouchure de l'Agly (à terre et en mer), Torrelles Village des Sables, et Canet Nord pour les plages émergées. La plage émergée de Saint-Cyprien centre est également sensible à l'érosion malgré les rechargements réguliers.

Les courbes d'évolution des stocks de sable à terre et en mer ne sont pas stables, elles varient selon les événements climatiques. La position du trait de côte n'est pas stable non plus et montre une tendance au recul sur de nombreux sites.

Synthèse des résultats pluri-annuels 2013 (ou 2014) - 2021

Source : ObsCat BRGM et Aurca 2022



Indicateur : qualification des tendances sédimentaires
Période : 2013 (ou 2014)-2021
Méthode : distinction entre plage émergée et plage immergée et conversion des volumes en épaisseur de plage gagnée ou perdue

- Tendence pluri-annuelle à l'érosion (déficit sédimentaire)
- Tendence pluri-annuelle à l'accrétion (gain sédimentaire)
- Situation de stabilité relative
- Sites ayant déjà fait l'objet d'opérations de résensablement

La situation de bénéfice sédimentaire apparente concerne surtout la partie immergée du système littoral.

Il faut rappeler que la grande majorité du système littoral est immergée : les plages immergées et leurs barres d'avant-côte contiennent beaucoup plus de sable que la plage émergée. Sur la période étudiée, à l'exception de Leucate plage et de l'Agly, les plages immergées sont toutes en gain sédimentaire, cela paraît rassurant. Toutefois, nos données sont aujourd'hui moins fines en plage immergée (un profil transversal tous les 100 mètres et quelques profils longitudinaux) qu'en plage émergée (40 points par m² pour le LIDAR permettant d'obtenir des MNT à 0,5 m ou 1 m). La situation de gain sédimentaire en plage immergée est peut-être le résultat d'interpolation de données plus que d'une réalité terrain.

Ainsi il faut garder une certaine vigilance quant à l'interprétation de ces données et poursuivre le développement de la connaissance des plages sous-marines afin d'obtenir une vision « en miroir » (à précision équivalente) de la tendance sédimentaire observée. Ainsi on pourra réellement vérifier si les plages immergées sont en bonne santé sédimentaire avec la même finesse qu'à terre.

On rappelle qu'ailleurs, dans l'Aude notamment, c'est l'étude fine du système sédimentaire immergé qui a donné l'alerte de l'érosion actuelle sur la plage émergée alors que le trait de côte et les plages émergées étaient stables pendant plusieurs années, voire plusieurs décennies.

De plus, bien que l'échelle pluri-annuelle de l'ObsCat (8 ans) commence à être intéressante, elle n'est pas encore suffisante pour écarter les variabilités saisonnières et dégager de réelles tendances d'évolution.

4.3 Les rapports d'expertise

Les travaux scientifiques de suivi réalisés par le BRGM dans le cadre de l'ObsCat (automne 2020 – automne 2021) ont été publiés dans le rapport technique d'année 8, reçu en juin 2022.

Comme chaque année, suite à la production du rapport technique du BRGM, des fiches de synthèse présentant de manière simplifiée les résultats pour chaque cellule hydro-sédimentaire ont été rédigées. Ils contiennent les résultats du suivi régulier mais également les résultats du suivi photo, du suivi de végétation et les résultats validés de l'UPVD et de l'EID.

Comme prévu, l'UPVD a restitué l'étude sur la détermination du stocks sableux littoral terre/mer fin 2021 pour une validation du rapport définitif en mai 2022. Il vise à proposer un document unique à l'échelle du périmètre de l'ObsCat sur l'estimation de l'épaisseur du stock sédimentaire terre-mer.

Un calendrier de suivi des livrables, par partenaire, est réalisé et mis à jour régulièrement. Il permet d'avoir une vision juste des attentes inscrites dans les conventions et des expertises qui ont fait l'objet de relecture et/ou validation, jusqu'à leur mise en ligne.

5. L'AIDE A LA DECISION

Au-delà des préconisations figurant sur les fiches de synthèse par cellule, il a paru intéressant de valoriser les missions d'aide à la décision de l'ObsCat au sein d'un chapitre à part entière dans le présent rapport.

Inclus dans la mission d'animation de l'AURCA, l'aide à la décision consiste à accompagner les maîtres d'ouvrages de l'ObsCat sur des questions plus opérationnelles, en lien avec les observations réalisées.

A l'échelle d'un secteur ou de l'unité dans son ensemble, l'appui de l'ObsCat est régulièrement sollicité.

5.1 Fourniture de données pour la réalisation d'études pré-opérationnelles en 2022

Perpignan Méditerranée Métropole :

- Modèle numérique de terrain pour l'aménagement du parking de la plage du Blockhaus à Torreilles (travaux réalisés en régie à PMM)
- Orthophotos et traits de côte pour la gestion sédimentaire de l'exutoire de la Têt (données exploitées par Hydratec)

Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris :

- Traits de côte, modèles numériques de terrain et orthophotos de 2019 et 2020 sur le secteur du Racou (données exploitées par l'expert juridique dans le cadre du contentieux entre l'association de sauvegarde du Racou et les collectivités).

5.2 L'accompagnement des territoires sur les mesures de la loi Climat et Résilience

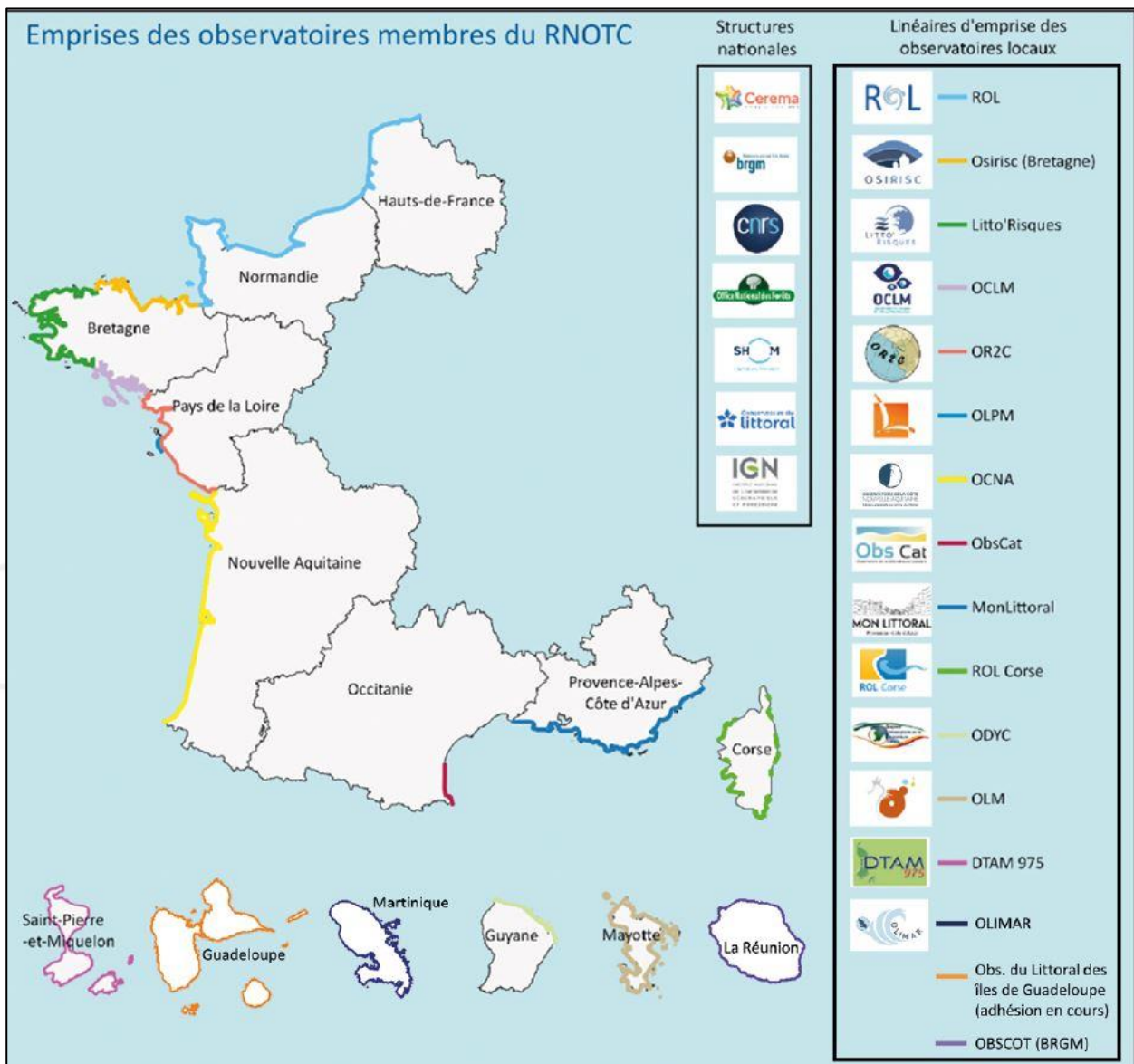
La veille réalisée par l'animation de l'ObsCat concerne également les questions réglementaires. Depuis 2021, une synthèse des débats parlementaires et des mesures retenues dans le cadre de la loi Climat et Résilience, et en particulier l'ordonnance sur le trait de côte était régulièrement envoyée par e-mail aux référents techniques de l'ObsCat. Toutefois l'ObsCat n'a pas vocation à produire directement des données réglementaires. Il s'agit d'un observatoire scientifique qui fournit des éléments d'aide à la décision aux gestionnaires afin de les aider dans leur stratégie de gestion littorale.

La constitution de l'ObsCat à l'échelle de l'unité sédimentaire du Roussillon représente un atout pour porter la voix des territoires maîtres d'ouvrages. Les collectivités peuvent s'appuyer sur la base de données construite depuis 2013 pour établir un état des lieux. Elles ont la possibilité de se baser sur les études stratégiques qui en émanent pour attester de leur volonté à travailler sur l'adaptation aux effets du changement climatique.

5.3 Intégration du partenariat dans les démarches régionales et nationales

A l'échelle nationale, l'ObsCat est toujours actif au sein du réseau national des observatoires du trait de côte (cf carte RNOTC, BRGM-Cerema – 2022).

L'Aurca et/ou le BRGM participent régulièrement aux échanges techniques et aux réunions d'orientation. Ce réseau à l'échelle nationale apporte à l'ObsCat des retours d'expériences en matière d'acquisition de données et d'animation.



Un **partenariat entre l’AURCA et la Région Occitanie** (direction de la mer) a été formalisé par convention en 2020 et s’est poursuivi en 2021 et 2022. Il poursuit notamment l’objectif de créer un observatoire régional sur le littoral. Il s’agit également de déployer le principe d’observatoires locaux à l’échelle des unités sédimentaires ailleurs en Région. Pour cela, une réflexion sur les données socles pertinentes visant la recomposition spatiale est menée. Il est question de travailler sur les indicateurs socio-économiques qui, d’ailleurs, manquent à l’ObsCat.

La Région Occitanie, sur ses fonds propres ou via le FEDER, disposent de moyens pour financer des suivis, des études mais également des travaux. Ces opérations s’inscrivent dans la démarche globale de la Région en matière de gestion du littoral encadrée par le **Plan Littoral 21**.

A l’échelle départementale, les DDTM 66 et 11 sollicitent l’ObsCat pour récupérer des données de suivi sur des secteurs sensibles faisant l’objet d’une instruction des services de l’Etat. Il s’agit notamment des couches SIG de position du trait de côte. La photothèque en accès libre est également exploitée.

5.4 Aide à la décision à l’échelle de l’unité sédimentaire

Un **appel à partenaires « gestion intégrée du littoral »** a été lancé par le CEREMA et l’Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) en 2020. Une réponse a été déposée pour tous les territoires du périmètre ObsCat fin 2020. Elle a reçu une réponse positive du comité de pilotage à l’échelle nationale. La démarche a été officiellement lancée le 15 septembre 2021 en présence des élus maitres d’ouvrages (Leucate, PMM, CCSR et CCACVI) et des financeurs (Région Occitanie et DDTM66 au titre du Plan Littoral 21). Cette étude doit théoriquement durer 2 ans. Actuellement l’axe de diagnostic est terminé, le Cerema commence à travailler sur l’axe prospectif.

L’objectif est de définir une stratégie de gestion de la bande côtière à l’horizon 2050 comme outil de gouvernance partagée à l’échelle de l’unité sédimentaire du Roussillon. Pour cela plusieurs étapes sont fixées : partager les constats et les perspectives, affiner les diagnostics de territoire, prioriser les secteurs les plus adaptés à une requalification, définir des scénarii de gestion et un plan d’actions, évaluer la faisabilité et les conséquences, notamment économiques, de la recomposition spatiale.

Cette démarche est une opportunité d’accompagnement technique et financier qui s’inscrit dans les réflexions actuelles de gouvernance à l’échelle régionale (PL21) et dans les avancées réglementaires à l’échelle nationale. Localement elle sera complémentaire aux opérations de travaux, études, suivis, expérimentations ou concertations déjà engagées. Les différents projets pourront se nourrir les uns des autres et le lien transversal sera assuré par une animation et un suivi de projet dynamique.

Le dernier axe (axe 4) doit proposer une mise en œuvre de scénarios d’adaptation sur 4 sites pilote, il est particulièrement attendus par les maitres d’ouvrages.

5.5 Aide à la décision à l'échelle du territoire de Leucate

La commune de Leucate est volontaire pour restaurer les cordons dunaires et suivre les recommandations de l'ObsCat en la matière. Une réflexion a été menée sur la faisabilité opérationnelle de la restauration du secteur de l'avenue du Roussillon et du village naturiste. Il s'agit de mettre en défens, aménager des accès piétons, éviter l'ensablement là où il est problématique, piéger le sable là où il manque, relier des reliefs dunaires en comblant des brèches, etc. Ces travaux représentent un budget d'investissement et de fonctionnement conséquent pour la commune. L'ObsCat l'a appuyée pour répondre à **l'appel à projet « solutions fondées sur la nature »** lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ainsi, la commune recevra une aide de 70% du montant des dépenses pour ce projet. Cela vient compléter le plan de financement basé sur une aide du FEDER sollicitée lors de la mise en relation de la commune avec les acteurs du PL21.

Fin 2022, les travaux sont terminés après un travail conséquent fourni par la commune grâce à l'engagement de l'élue en charge de l'Environnement et de l'équipe technique.

Toutefois le manque de moyen de fonctionnement au sein de la commune de Leucate freine encore le montage des projets de restauration des milieux naturels.



La commune de Leucate fait également partie du périmètre de **l'étude des structures littorales des bassins versants** de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes pilotée par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (11). Le trait de côte y est étudié, l'ObsCat a fourni des données en ce sens et participe au comité de pilotage. Les objectifs de l'étude sont de fournir aux Syndicats de bassins tous les éléments de connaissance, définir la stratégie et réaliser l'ensemble des études nécessaires à la « prise de compétence » GEMAPI concernant les aléas littoraux d'érosion et de submersion marine. Ce projet s'est achevé en 2022 avec notamment la projection du trait de côte et de l'aléa submersion selon 3 scénarios d'élévation du niveau marin. Ce travail est réalisé à l'échelle du département de l'Aude, sur un périmètre large incluant le nord de l'unité sédimentaire du Roussillon, entre le Cap Leucate et le port du Barcarès. Les partenaires ObsCat suivent cette étude pour ses résultats mais également pour avoir un retour d'expérience sur les méthodes de sensibilisation des élus locaux aux réflexions prospectives en lien avec le changement climatique.

5.6 Aide à la décision à l'échelle du territoire de PMM

Fin 2022, l'Aurca a été sollicitée pour alimenter des réflexions et les entretiens avec la Cour Régionale des Comptes. Elle a effectué un contrôle sur les compétences littorales de plusieurs EPCI de la région dont Perpignan Méditerranée Métropole. Le rôle fédérateur de l'ObsCat a été salué ; le rapport définitif paraîtra courant 2023.

Depuis plusieurs années, la commune de Canet-en-Roussillon sollicite PMM et l'outil ObsCat pour être accompagnée sur la **gestion à long terme du secteur du Sardinal**. Située en aval dérive du port de Canet cette plage subit une érosion chronique, notamment sur sa partie émergée. A l'initiative de la commune, un groupe de travail s'est réuni en septembre 2019 pour dresser un diagnostic partagé (données ObsCat et dires d'experts) et entamer une démarche de projet. Ce groupe de travail est notamment composé de l'ObsCat, des services communaux, des services intercommunaux, des services de l'Etat, des acteurs économiques (restaurant de plage et camping club). Il n'attend plus aujourd'hui que les instructions des services de PMM, structure compétente et maître d'ouvrage en matière d'atténuation des risques littoraux. PMM devrait néanmoins prochainement se charger d'un chantier de restauration dunaire « conventionnel ». Pour avancer sur la démarche de réaménagement, la commune de Canet a naturellement inclus l'aménagement de ce secteur dans son projet de territoire « Canet 2040 ». L'Aurca accompagne la commune dans ce projet et y valorise les données et expertises de l'ObsCat.

Depuis plusieurs années, la commune de Torrelles sollicite PMM pour être accompagnée sur la **gestion à long terme de l'embouchure du Bourdigou** et des plages attenantes. Un large panel de problématiques semble se poser. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, PMM a lancé une consultation pour réaliser une étude globale. Accompagnée de l'AURCA, PMM animera ce projet qui vise à déterminer le fonctionnement de ce secteur et les scénarii possibles de gestion. Le marché étant infructueux au terme de la consultation menée en 2021, le projet est relancé pour 2022. Les compétences demandées sont multiples et le groupement de bureaux d'études devra préparer une proposition multi-thématiques.

Pour la commune de **Sainte-Marie-la-mer**, PMM est maître d'ouvrage d'un projet d'expérimentation visant à atténuer l'érosion et la submersion marine sur la plage centrale : les filets immergés « S-ABLE ». Ainsi, le service grands travaux informe régulièrement l'ObsCat (*via* l'Aurca ou le BRGM) du déroulement du projet. L'installation a été réalisée en mai 2022 mais l'expérimentation a échoué. Toutefois le BRGM a déployé un protocole de suivi spécifique à cette plage qui alimentera la base de données ObsCat. Des visites terrain régulières sur ce point d'érosion par l'ObsCat permettent de rendre compte d'éventuels dégâts liés aux événements météo-marins vers la commune et PMM. Cela facilite l'adoption de mesures de sécurité adaptées comme cela a été le cas en novembre 2022.

D'autres sites sensibles font l'objet de **pré-projets** sur le territoire littoral de PMM, notamment sur la commune du Barcarès. Pour les projets de transformation des épis en brise-lames **aux Miramars et du projet d'installation d'une « mangrove immergée » au Lydia**, l'expertise de l'ObsCat est sollicitée directement pour la fourniture de données. Pour ces projets ponctuels il est difficile de déterminer si ce sont les résultats de l'ObsCat comme outil d'aide à la décision qui ont orienté les choix d'aménagement.

5.7 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Sud Roussillon

Des échanges réguliers avec la direction de la CCSR sur des **demandes opérationnelles** apportent au territoire un conseil technique en matière de gestion du littoral, compétence nouvelle acquise par la CCSR. Il s'agit notamment de relecture de cahiers des charges ou de lien avec les financeurs. En 2021 l'ObsCat a accompagné la collectivité lors d'un dossier de demande de financement pour l'aménagement d'un sentier du littoral, ce projet a été monté en 2022 et verra le jour en 2023. La commune de Saint-Cyprien, et notamment son office de tourisme, sollicite régulièrement l'ObsCat pour des conseils en matière de sensibilisation du public.

La commune et la communauté de communes étant motrices en matière de gestion des risques côtiers et de restauration des milieux naturels, les conseils de l'ObsCat sont souvent valorisés. Elle a également fait l'objet d'un contrôle de la Cour Régionale des Comptes sur le littoral et a pu s'appuyer sur l'ObsCat pour expliquer sa stratégie de gestion.

5.8 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Albères Côte Vermeille Illibéris

L'ObsCat fournit régulièrement des données à la demande de la commune d'Argelès-sur-Mer dans le cadre des futurs travaux portuaires.

L'étude restituée en avril 2021 aux services de la CCACVI sur l'état des lieux au Racou a permis d'avancer dans la réflexion quant aux modes de gestion à mettre en place. Les préconisations de l'ObsCat sont à l'étude sur ce secteur sensible. L'expertise poussée de l'UPVD sur le fonctionnement historique a permis de lever des incertitudes et fixer un point de départ aux futurs suivis. En 2022 l'opportunité d'un rechargement « expérimental » au Racou a mûri et pourra être réalisable en 2023 sur les conseils techniques des experts de l'ObsCat.

Des éléments d'aide à la décision ont également été fournis pour la gestion des bois flottés sur la commune d'Elne et plus globalement pour l'impulsion d'une démarche de nettoyage raisonné des plages.

De façon plus générale, des échanges réguliers entre l'ObsCat et les techniciens de la CCACVI permettent d'être réactif dans l'information aux élus que ce soit suite à un évènement météo-marin ou sur des sujets d'actualités plus récurrents. La collectivité est moteur à l'échelle de la côte sableuse catalane malgré son peu d'expérience en matière de compétence GEMAPI appliquée au littoral. On note également que les habitudes transversales de travail au sein de la CCACVI aident à exploiter pleinement les résultats de l'ObsCat.

5.9 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule

Ces préconisations sont rédigées chaque année par l'Aurca à la lumière des expertises réalisées par les partenaires scientifiques et les discussions menées en comité technique. Elles sont relues par les membres du comité technique et du comité de pilotage avant leur publication au sein des fiches de synthèse sur www.obscat.fr/travaux.

Ces préconisations sont déclinées par unité sédimentaire puis par commune et/ou par secteur selon les cas. Les secteurs non concernés par les campagnes de suivis réguliers du BRGM peuvent néanmoins faire l'objet de préconisations car ils sont concernés par des visites régulières sur le terrain par l'Aurca.

Le tableau suivant synthétise ces préconisations années après années par unité sédimentaire, commune et secteur.

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
1	Argelès	Racou	7 (2019-2020)	Lors des rechargements, il est préconisé de déposer le sable plutôt sur le point d'inflexion du trait de côte ou plus au Sud pour pouvoir suivre son déplacement. Ce sable devra être déposé à la fin de la période des coups de mer et si possible en quantité suffisante pour être détectable significativement par le suivi vidéo et par les suivis de routine réalisés 2 fois par an par le BRGM. Cela peut constituer une action expérimentale en lien avec ce suivi haute fréquence.
			8 (2020-2021)	En complément du rechargement de plage, et pour atténuer les débordements sableux sur le parking du Racou, il est préconisé d'installer des ouvrages légers les limitant entre le point haut de la plage et le muret du parking.
2		Plage des Pins	7 (2019-2020)	Une surveillance de l'évolution de la plage émergée est préconisée notamment au Sud.
		Plage de la Marena	8 (2020-2021)	Les actions de gestion de la fréquentation doivent être poursuivies par le suivi et l'entretien afin d'assurer la cicatrisation du milieu, la dune étant toujours la première protection souple face aux submersions marines.
3		Embouchure du Tech	7 (2019-2020)	Ce territoire est géré par la Réserve Naturelle du Mas Larriou, les préconisations sont celles du plan de gestion en cours de validation : <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer le succès des objectifs opérationnels visant à préserver la qualité des habitats côtiers • Maîtriser l'incidence des activités humaines • Maîtriser les conséquences des aléas climatiques • Contenir les espèces exotiques envahissantes • Préserver les espèces patrimoniales des habitats côtiers.
			8 (2020-2021)	
4	Elne	Elne	7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Gestion de la fréquentation anarchique
	Saint-Cyprien	Capelans	7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	La faisabilité d'un rechargement pourrait être étudiée pour atténuer l'encoche d'érosion au Sud. Plus au nord la restauration dunaire peut être améliorée par l'installation d'une ligne supplémentaire de mise en défens. Lors des réparations d'ouvrage en ganivelles il est conseillé de soigner leur ancrage et leur tension pour une meilleure résistance des points de faiblesse.
Plage centre		7 (2019-2020)	L'effort déjà engagé doit être poursuivi par l'entretien régulier de la mise en défens du cordon dunaire et, si possible, la gestion des espèces invasives qui sont, étonnamment, peu nombreuses (et donc encore gérables) sur la portion urbaine de la dune.	
		8 (2020-2021)	Les zones dépourvues de couvert végétal sont les plus soumises à des dépôts de sable et leurs débordements sur le baladoir piéton. Pour ne pas altérer la qualité paysagère des aménagements par des filets anti-ensablement peu esthétiques, il peut être envisager de pailler et végétaliser le cordon dunaire.	
5	Plage nord	7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	A la suite du réaménagement du baladoir, la plage nord de Saint-Cyprien pourrait bénéficier d'une restauration dunaire permettant d'élargir le cordon et ainsi recréer un espace naturel à part entière et rétablissant une continuité naturelle avec le lido de Canet.	
		Canet	Lido	5 (2017-2018)
6 (2018-2019)	Le lido de Canet paraît en bon état morphologique malgré un front dunaire souvent mis à mal par la fréquentation estivale et qui mériterait une mise en défens plus régulièrement entretenue. D'un point de vue biologique ce secteur du lido de Canet est particulièrement riche par rapport aux autres secteurs étudiés.			
7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	La situation passée est toujours d'actualité. Il paraît aussi important de traiter la brèche située en limite zone urbaine / lido, près du parking du Naudo.			
6	Sud du port	4 (2016-2017)	Le suivi est essentiel afin de pouvoir comprendre et quantifier la retenue sédimentaire que ce secteur exerce par rapport aux autres sites plus au nord et l'identifier comme zone de prélèvement pérenne.	
		5 (2017-2018)	Eviter les reprofilages trop tôt dans la saison touristique (avril) car le sédiment poussé près du trait de côte peut être remobilisé par les houles de printemps et perdu pour la plage émergée. Des actions de sensibilisation sur la question du nettoyage des plages sembleraient pertinentes. Néanmoins une distribution de cendriers de plage via les points d'accueil (poste de secours, office de tourisme, mairie) est mise en œuvre depuis 2018	
		6 (2018-2019) 7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	La plage urbaine de Canet est large mais basse et submersible, les pratiques de gestion doivent prendre en considération ses éléments pour ne pas ajouter de la vulnérabilité aux enjeux en place. Les expérimentations d'espaces paysagers dunaires et de systèmes anti-submersion amovibles souhaitées par la commune peuvent constituer des pistes d'amélioration moyennant un suivi, a minima qualitatif. Des actions de sensibilisation sur le nettoyage de plage sembleraient pertinentes.	

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations	
7	Canet	Sardinal	4 (2016-2017)	Ce secteur peut être identifié comme prioritaire aux rechargements avant saison en prenant soin de respecter le profil d'équilibre de la plage et moyennant la poursuite du suivi sur les zones de prélèvement	
			5 (2017-2018)	Cette plage a bénéficié d'un apport de 27 800 m3 de sable en Mai 2018. Ce secteur constitue la zone la plus problématique de la commune de Canet. Aujourd'hui la question du maintien de la concession de plage se pose car la plage y est très étroite. Un projet de réaménagement de ce secteur avec notamment l'acquisition de terrains appartenant à l'Etat situés entre le camping le Brasilia et la plage est en cours de réflexion au sein de la commune et de PMM.	
			6 (2018-2019)	D'un point de vue morphologique, le Sardinal constitue toujours la zone la plus problématique de la commune de Canet malgré le rechargement en sable de 2018.	
			7 (2019-2020)	Ce secteur doit faire l'objet d'aménagements, il constitue un point sensible où une gestion globale doit être mise en œuvre.	
			8 (2020-2021)	La jetée nord du port mérite d'être surveillée de près et potentiellement rallongée pour assurer son ancrage à terre. Le phare du Sardinal doit faire l'objet de réflexion quant à son devenir. Le cordon dunaire doit être restauré. Il doit d'abord être revu dans ses dimensions ce qui n'est pas prévu dans le projet court-terme porté par PMM actuellement. L'embouchure de la Têt doit être surveillée. C'est une zone naturellement mobile typique du fonctionnement des exutoires méditerranéens. Depuis Gloria son orientation vers le sud pose des problèmes de gestion à la commune et au camping mais peut potentiellement amener des sédiments plus au sud là où il en manque. L'intégralité du secteur compris entre le port et la Têt doit être étudié quant aux possibilités d'opérations de dragage et rechargements.	
	Ste Marie	Plage centrale	4 (2016-2017)	Ce secteur peut être identifié comme prioritaire aux rechargements avant saison en prenant soin de respecter le profil d'équilibre de la plage et moyennant la poursuite du suivi sur les zones de prélèvement	
			5 (2017-2018)	Le rechargement de plage est un mode de gestion, dit « doux » car réversible, il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet Nord ou Sainte-Marie centre. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité du territoire face aux risques littoraux.	
			6 (2018-2019)	Au-delà de l'embouchure de la Têt c'est le secteur de Sainte-Marie centre, équipé d'ouvrages lourds, qui est le plus touché par le déficit sédimentaire. Le rechargement de plage est un mode de gestion, dit « doux » car réversible, il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet Nord ou Sainte-Marie centre. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité au territoire face aux risques littoraux.	
			7 (2019-2020)	Un ouvrage atténuateur de houle devrait être installé en 2022 comme mesure de gestion souple de la bande côtière. Il est complémentaire aux travaux de restauration dunaire prévus dès 2012. A l'avenir le temps de réalisation de ces opérations pourrait être réduit pour qu'elles soient en adéquation avec les diagnostics dressés en amont.	
			8 (2020-2021)	La réflexion sur le devenir des ouvrages lourds est en cours, elle est nécessaire mais mériterait d'être partagée pour l'intégrer aux discussions menées dans le cadre de l'ObsCat. Pour éviter de fermer l'accès à la plage chaque hiver au niveau de l'encoche d'érosion mais également garantir la sécurité, accueillir une diversité d'usages et redonner de l'espace au système plage/dune/baladoir il faut revoir la morphologie des lieux (tracé et position du baladoir).	
		Plage nord	5 (2017-2018)	Des aménagements doux devront venir améliorer la situation, particulièrement au droit du camping où le potentiel de conservation est fort en raison d'un cordon dunaire plus large qu'au centre, apte à abriter tous les habitats dunaires.	
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Pour être pleinement efficaces, ces aménagements devront s'accompagner d'actions complémentaires : sensibilisation des usagers, préservation de la zone de nidification (comme à l'été 2021 qui a permis l'éclosion de poussins Gravelots et la préservation de l'Euphorbe Péplis), arrachage d'espèces invasives (Griffes de Sorcière notamment).	
		8	Bourdigou	4 (2016-2017)	Il est préférable de ne pas ajouter d'aménagements, même légers, au nord de l'embouchure en raison de sa forte mobilité en se limitant à la mise en défens légère et circonscrite de la végétation.
				5 (2017-2018)	L'embouchure du Bourdigou est toujours victime de sa situation d'aval dérive par rapport aux ouvrages en dur. Une étude fine des stocks potentiellement mobilisables dans l'embouchure pour le rechargement de ce secteur a été lancée par PMM. Les données issues du suivi ObsCat ont été fournies.
				6 (2018-2019)	La plage nord du Bourdigou présente une évolution différente avec une largeur plus importante mais le bouchon sableux est toujours présent. Une étude est en cours de réflexion sur le secteur du Bourdigou, elle permettra d'identifier et de prioriser les problématiques à gérer pour restaurer un fonctionnement naturel du site.
				7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	L'étude lancée par PMM permettra, entre autres, de préciser le rôle et la pertinence des ouvrages lourds de l'embouchure.
Village des sables	4 (2016-2017)		Ce secteur préservé de l'artificialisation est à entretenir et laisser évoluer tout en poursuivant le suivi. Il s'agit néanmoins d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée : avancer la mise		
	5 (2017-2018)		Le trait de côte évolue toujours et la plage émergée est réduite au droit des concessions ce qui pose des problèmes de gestion sur lesquels une réflexion doit être menée comme sur le secteur des Mourets à Leucate. L'effort de mise en défens en front dunaire mais également en arrière dune a porté ses fruits. Toutefois il est préférable d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée grâce à une lecture du terrain au moment des travaux : avancer la mise en défens en cas de saturation des ouvrages jouxtant une plage large, reculer la mise en défens dans les zones dégradées par l'action marine par exemple.		
	6 (2018-2019)		Le trait de côte recule toujours à Torrelles centre au droit des accès sud et nord. Le cordon dunaire est préservé par les ouvrages de restauration dunaire qui s'avèrent efficaces là où la largeur de plage émergée est suffisante. La commune a engagé une réflexion à long terme de relocalisation du poste de secours, il s'agit d'une composante d'un projet plus global de renouvellement du cœur de station. L'état de conservation du cordon dunaire entre le Bourdigou et l'Agly est globalement bon malgré la présence importante mais localisée d'espèces invasives (figuiers de barbarie notamment). Sur ce secteur les modes de gestion à privilégier sont l'entretien de la restauration dunaire en fonction de la lecture du terrain en fin d'hiver et le nettoyage raisonné de la plage centre.		
	7 (2019-2020)		Cette coupure verte est importante aux yeux des gestionnaires dont l'effort permet de favoriser les modes de déplacement doux, limiter le nettoyage mécanique des plages, réfléchir à long terme sur la place des concessions de plages au centre qui détériorent le cordon dunaire, etc.		
	8 (2020-2021)		L'étude réalisée sur le Bourdigou pourra avoir un impact sur ce secteur sensible situé plus au nord.		

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
9		Agly	4 (2016-2017)	Ce secteur est donc peu enclin au prélèvement de sable et son suivi doit être pérennisé.
			5 (2017-2018)	Entre le port et l'embouchure de l'Agly l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi. Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable car il alimente potentiellement une zone à forts enjeux plus au Nord.
			6 (2018-2019)	L'embouchure de l'Agly est très mobile et les dernières données montrent une stabilité. Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable car il alimente potentiellement une zone à forts enjeux plus au nord. Entre l'embouchure de l'Agly et le port l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi.
			7 (2019-2020)	Ce secteur est peu enclin au reprofilage des flèches sableuses. Entre l'embouchure de l'Agly et le port, des lignes complémentaires de mise en défens peuvent être installées, la largeur de plage étant suffisante. Par ailleurs, la réflexion entamée pour une meilleure connexion de la place de la République à son environnement littoral méditerranéen, avec la reconstitution d'un cordon dunaire au droit de cette partie urbaine au cœur du village historique, mériterait d'être poursuivie.
		Barcarès sud du port	4 (2016-2017)	Ce secteur est identifié comme une zone de prélèvement à suivre. L'effort d'entretien du cordon dunaire (mise en défens notamment) doit être poursuivi
			5 (2017-2018)	La tendance au déficit observée à l'échelle de l'année 2017-2018 devra être surveillée pour garder une vision juste de la capacité de stockage de ce secteur.
			6 (2018-2019)	Malgré les extractions de sédiment passées, le secteur du Sud du port est stable.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Il faut sensibiliser les équipes municipales, élus et techniciens, sur la nécessité d'un nettoyage plus raisonné de la plage avec à minima l'éloignement de la cribleuse du pied de dune. Il faut évidemment veiller à ne pas remblayer le cordon dunaire (pourtant mis en défens) avec des sédiments de dragage comme cela a été fait en juillet 2020. Cela a pour conséquence de transformer le milieu dunaire en perturbant le transport sédimentaire et en l'appauvrissant d'un point de vue biologique.
10	Le Barcarès	Port Barcarès nord	4 (2016-2017)	Malgré l'installation d'ouvrages pour fixer le trait de côte et les rechargements réguliers, un déficit sédimentaire est observé en hiver. L'encoche d'érosion est à gérer de façon concomitante avec la dégradation des épis déracinés et du front de mer comme point dur induisant l'affouillement. Il faut favoriser les rechargements ponctuels sur les secteurs les plus sensibles.
			5 (2017-2018)	Les ouvrages lourds du Barcarès nord sont à surveiller en raison de leur vulnérabilité face aux houles (épis déracinés au Nord du port), a fortiori dans un contexte d'affouillement lié au baladoir de front de mer constituant un point dur dans ce secteur.
			6 (2018-2019)	Les ouvrages de restauration dunaire de port Barcarès Nord sont positifs pour le système littoral mais doivent être généralisés entre le port et le poste de secours 4 pour une meilleure résilience face aux tempêtes. Les ouvrages lourds du Barcarès Nord sont à surveiller en raison de leur vulnérabilité face aux houles (épis déracinés au Nord du port), a fortiori dans un contexte d'affouillement lié au baladoir de front de mer constituant un point dur dans ce secteur.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Entre le port et le poste de secours 4 il s'agirait de refermer les brèches, canaliser la fréquentation par l'aménagement d'accès trans-dunaires en nombre raisonnable, et de mettre en défens le contour du cordon dunaire. Plus au nord, les ouvrages de restauration dunaire sont saturés. Vue la largeur de plage il est préconisé d'ajouter une ligne à l'avant de l'ouvrage existant pour inciter la dune à s'étaler en largeur sans s'élever en hauteur.
		Mas de l'Isle	5 (2017-2018)	L'entretien de la mise en défens est indispensable dans ce contexte de forte fréquentation estivale mais ce cordon dunaire large joue son rôle lors des tempêtes en absorbant les intrusions marines.
			6 (2018-2019)	Dans la zone naturelle du Mas de l'Isle l'entretien de la mise en défens est indispensable dans ce contexte de forte fréquentation estivale mais ce cordon dunaire large joue son rôle lors des tempêtes en absorbant les intrusions marines. Une attention particulière est toutefois à garder sur l'impact des ouvrages lourds de la zone urbaine sur ce secteur.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	
		Lydia	4 (2016-2017)	Ce secteur à forts enjeux et très dynamique d'un point de vue morpho-sédimentaire doit faire l'objet de suivi régulier. Le cordon dunaire est à préserver et entretenir y compris au droit des concessions de plage.
			5 (2017-2018)	Un point de surveillance est à concentrer sur le Lydia lors des prochains suivis en raison d'une récente tendance au recul du trait de côte et une légère diminution du stock sédimentaire.
			6 (2018-2019)	Un effort d'adaptation quant à l'occupation des plages doit être poursuivi dans la mesure où les largeurs restent satisfaisantes (jusqu'à 50 mètres).
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	
		Leucate	Port Leucate	6 (2018-2019)
7 (2019-2020)	submersions marines. Ce constat a fait émerger un projet de travaux de restauration dunaire par la commune.			
8 (2020-2021)				

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
11	Leucate	Leucate naturiste	4 (2016-2017)	On observe 2 zones critiques d'érosion en avancée sur le front de mer à recharger avec les sédiments de l'avant port et du sud du port, les volumes et fréquences sont à affiner par du suivi. Au Sud de ce secteur on observe néanmoins une zone souffrant d'ensablement à gérer avec des méthodes douces (pieux).
			5 (2017-2018)	Les 2 zones critiques d'érosion en avancée sur le front de mer pourraient être rechargées. Les zones de prélèvement, les volumes et fréquences sont à affiner par du suivi. Un levé du sud du port dont la jetée semble retenir des sédiments est prévu pour 2019. En parallèle, une stratégie globale de gestion des risques littoraux sur ce secteur reste encore à définir par les collectivités compétentes. On observe néanmoins une zone dont l'ensablement occasionne une gêne sur les propriétés les plus riveraines de la plage. Cette portion est à gérer avec des méthodes douces (pieux).
			6 (2018-2019)	Ce secteur reste un point sensible de la côte catalane, on observe toujours une situation érosive. Il s'agit de l'un des points majeurs d'érosion à l'échelle de l'unité hydro-sédimentaire d'autant qu'il n'est que très peu rechargé. Un rechargement de plage a eu lieu avant l'été 2019 comme mode de gestion pour atténuer l'érosion. En parallèle un projet de restauration dunaire est en cours de réflexion. Ce secteur, malgré sa situation confinée présente des différences morphologiques et biologique d'un sous-secteur à l'autre. La gestion devra être adaptée en fonction des situations d'ensemble ou d'érosion, de piétinement ou d'intrusion marine.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Les travaux de restauration dunaire entamés sont bénéfiques pour éviter le piétinement sauvage des chicots dunaires persistants mais ne résisteraient probablement pas à un coup de mer significatif. Un effort d'entretien annuel, voire de réinstallation est doc à prévoir. La constitution d'amas sableux en haut de plage, par excavation et reprofilage de plage à l'automne (cf. ci-contre), n'est pas conseillée pour prévenir les risques de submersion marine. Les sables ainsi déposés sont peu compactés et donc très vulnérables aux vagues. De plus l'excavation contribue déstabiliser la structure de la plage et fragilise le pied de dune à proximité
12	Leucate Mouret		4 (2016-2017)	Sur la plage des Mourets la possibilité de changer annuellement l'emplacement des concessions de plage en fonction des sinuosités du trait de côte serait à envisager de façon pérenne. La nécessité de restauration dunaire et a minima de mise en défens des cordons ressort sur une grande majorité du linéaire côtier, Leucate plage et Mourets, en raison du potentiel des espaces dunaires que l'on y trouve. De tels travaux doivent s'accompagner de mesures de communication (panneautage notamment) et de suivi. Sur la plage des Mourets la possibilité de changer annuellement l'emplacement des concessions de plage en fonction des sinuosités du trait côte serait à envisager plus systématiquement.
			5 (2017-2018)	
			6 (2018-2019)	
			7 (2019-2020)	
	Leucate Plage		4 (2016-2017)	Le littoral de Leucate plage est un secteur mobile à forts enjeux touristiques sur lequel il faut pouvoir adapter les usages : réflexion sur la flexibilité de l'occupation des plages (postes de secours et concessions), mise en défens de la végétation pour éviter le sentiment de gêne qu'elle peut susciter auprès du public.
			5 (2017-2018)	
			6 (2018-2019)	
			7 (2019-2020)	
		8 (2020-2021)	Il serait intéressant d'entamer des réflexions sur la renaturation du secteur de Leucate plage, notamment pour réaménager la limite entre la plage et la voirie.	







5.10 Principes communs

Quelques principes communs de gestion des littoraux sableux sont régulièrement rappelés aux collectivités :

- Le rechargement de plage est un mode de gestion dit « doux » car il vise à restaurer le fonctionnement naturel. Il doit se pratiquer comme un moyen de restaurer le transit sédimentaire : il faut prélever les quantités disponibles (et compatibles d'un point de vue granulométrique et physico-chimique) car piégées en amont pour les redéposer très localement. Il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet Nord ou Sainte-Marie centre. De plus il implique un coût et un déploiement impactant sur les sites concernés. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité du territoire face aux risques littoraux.
- Les opérations de réensablement de grande ampleur visant à transporter du sédiment issu d'une autre unité sédimentaire sont à exclure ; elles sont coûteuses, peu efficaces et freinent les gestionnaires dans leur projection à long terme.
- Eviter les reprofilages trop tôt dans la saison touristique (avril) car le sédiment poussé près du trait de côte peut être remobilisé par les houles de printemps et perdu pour la plage émergée.
- On identifie partout la nécessité de sensibilisation des services communaux et du grand public à la dynamique morpho-sédimentaire.

6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE

6.1 Les indicateurs de performance 2013-2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
 kms de trait de côte levés en routine	16	16	16	20	44	44	44
% de l'unité levé en topographie	0	0	71	100	100	100	100
% de l'unité sédimentaire intégré	71	71	71	100	100	100	100
 nbre de sites instrumentés en routine	12	12	12	12	17	17	17
nbre de collectivités maîtres d'ouvrages	2	2	2	4	4	4	4
COPIL	1	1	1	3	0	2	2
COTECH	0	0	2	3	1	2	4
COTECH élargis	1	0	1	0	0	1	0
Restitutions locales	5	0	3	5	0	2	2
 rapports techniques	1	1	1	0	1	1	2
fiches de synthèse par cellule	6	6	7	0	7	12	0
fiches pédagogiques en ligne	0	0	5	5	9	9	0
 cartes thématiques téléchargeables	0	0	7	9	11	11	15
couches SIG visualisables	0	0	28	40	51	51	66
actualités publiées (annuellement)	NA	12	121	98	133	148	134
 fans (cumulés)	NA	49	122	192	393	508	633
visites	NA	952	1396	2451	NA	NA	NA
 pages vues	NA	2513	5322	6291	NA	NA	9727
actualités publiées	4	1	15	14	13	13	14
abonnés newsletters	NA	NA	269	281	281	291	316
participations à des événements	3	3	9	11	7	10	10
organisation d'évènements gd public	1	1	0	1	1	2	2

Grâce aux derniers levés LIDAR et photogrammétriques, l'intégralité de l'unité sédimentaire est désormais couverte sans discontinuité en topographie (relief et position du trait de côte). Les indicateurs liés aux actualités et la communication progressent également. La participation aux événements techniques ou scientifiques a été active en visioconférence ou sur place. De plus, le développement de la sensibilisation du public au changement climatique se ressent dans les opportunités d'organiser ou de co-organiser des événements grand public. Les fiches de synthèse issues des résultats ObsCat de l'année 8 (2020-2021) ont été rédigées par l'Aurca et les partenaires scientifiques fin 2022-début 2023 ; elles seront validées en Copil début 2023

6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2022

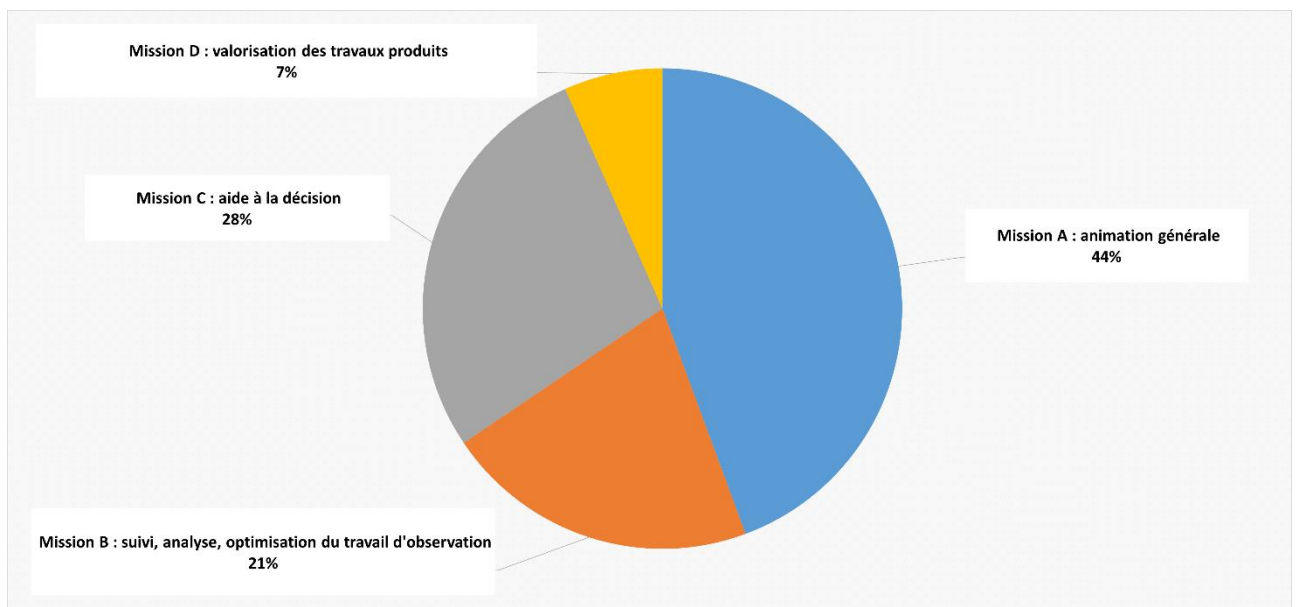
Afin de mener à bien les tâches confiées, l'AURCA travaille avec l'application Wrike, un outil de gestion de projets en temps réel. Il permet de faciliter la planification des tâches et livrables tout en fiabilisant l'estimation des temps passés. Les tâches et sous-tâches sont organisées en mode projet et attribuées à un ou plusieurs chargés de mission. Ainsi des tableaux de bord chiffrés et des plannings sont facilement éditables. Les tâches ont été organisées par « mission » et « action » dans un souci de conformité avec la demande de subvention 2022 à l'Agence de l'Eau RMC. Ainsi elle pourra, grâce à l'outil Wrike, être complétée avec les temps réellement consacrés aux différentes missions ObsCat.

En 2022, les missions et actions confiées à l'AURCA pour l'animation de l'ObsCat étaient les suivantes :

Programme d'actions prévisionnel				
	Objectifs de l'année N	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé %	Temps passé %
Mission A : Animation générale de l'ObsCat - 2022				
Action 1 : Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance et veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances	Pour chaque COPIL, COTECH, groupe de travail et restitution des résultats: planification de la réunion, proposition d'ordre du jour, réalisation d'un diaporama, animation de la réunion, rédaction et diffusion d'un compte rendu. Communiquer avec les partenaires sur la réalisation de leurs projets. Diffuser les livrables avant après validation, surveiller les échéances administratives et financières	Diaporamas et comptes rendus de réunion, relevé de décisions, fiches de synthèse	40	23
Action 2 : Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des compte rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat.	Echanges, concertation avec les maîtres d'ouvrages.	rapport d'activités annuels, fiches de synthèse, actes administratifs, contenu technique et financier des conventions		5
Action 3 : Valoriser et diffuser les données et travaux de l'observatoire.	Mettre en application les méthodes maîtrisées en SIG, cartographie, PAO, ... se former aux nouveaux outils de webmapping ou représentations 3D. Coordonner et récupérer les données quantitatives et qualitatives acquises auprès des prestataires techniques et scientifiques, les vérifier, stocker, diffuser. Rédiger des bilans, documents de synthèse et de vulgarisation, des actualités, et les diffuser via différents modes de communication à tous les acteurs locaux. Améliorer les modes de communication existants et en imaginer de nouveaux. Développer et diffuser des outils de communication et de connaissance partagés.	... Couches SIG, cartes thématiques diffusées via le site internet (cartothèque thématique et interface cartographique). Mise en ligne sur le site internet, alimentation de la page facebook, articles de communication plus large, newsletter, photothèque partagée, présentations lors de séminaires ou conférences, fiches pédagogiques, guide de bonnes pratiques plaquette.		16
TOTAL MISSION A				44
Mission B : Suivre, analyser et optimiser le travail d'observation mené par les différents prestataires techniques pour garantir une observation efficiente du littoral - 2022				
Action 1 : Contrôler les prestataires techniques	Réaliser une analyse critique des résultats obtenus dans un souci d'efficience et de facilitation dans l'aide à la décision. Se rendre disponible lors des campagnes de terrain pour arbitrer des choix techniques, vérifier le bon déroulement de l'acquisition de données, réaliser des observations qualitatives complémentaires	Rapports d'expertises annuels, comptes rendus de réunions techniques (groupes de travail thématiques et COTECH), compte rendu d'observations de terrain, supports méthodologiques	34	2
Action 2 : Aider à la mise en œuvre des suivis scientifiques et à leur optimisation	Echanger régulièrement avec les prestataires			11
Action 3 : Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration des connaissances sur le littoral (suivis, méthodes, gestion des risques, ...)	Développer le benchmarking, bibliographie, veille scientifique et technique. Se rendre aux rencontres locales, régionales ou nationales sur les littoraux	Note de synthèse technique et scientifique sur le littoral		8
TOTAL MISSION B				21
Mission C : Définition et suivi des actions mises en œuvre par les différents maîtres d'ouvrage et priorisées à l'issue du travail conduit par l'ObsCat à partir de 2022				
Action 1 : Diffuser et promouvoir auprès des collectivités partenaires les résultats et les préconisations de l'Obscat pour orienter les choix	Contribuer à la définition d'aménagements intégrant les préconisations de l'OBSCAT portés par les différents maîtres d'ouvrage	Comptes rendus de réunions thématiques sur l'opérationnel, orientations des fiches de synthèse et compte rendus des restitutions aux communes de Leucate, Le Barcarès, Torrelles, Ste Marie, Canet, Saint Cyprien, Elne et Argelès sur mer par le biais des maîtres d'ouvrages. Rapport d'activités et annexe dédiée « aide à la décision »	16	2
Action 2 : Aide à la décision des choix d'aménagement à privilégier en matière de lutte contre l'érosion du trait de côte et dans le cadre d'une gestion intégrée du littoral				23
Action 3 : Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans les instances de travail et de gouvernance et émanant de l'observatoire.				
Action 4 : Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI)				Savoir utiliser les outils SIG pour comprendre les enjeux locaux
TOTAL MISSION C				28
Mission D : Valoriser et informer des travaux de l'ObsCat - 2022				
Action 1 : Inscire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser au mieux mais aussi pour bénéficier de retour d'expérience	Etre intégré dans les réseaux régionaux et nationaux, se rendre disponible pour assister aux réunions de travail	Comptes rendus de réunions, rapport d'activités, publication d'actualités sur le site	10	7
TOTAL MISSION D				7

En 2022 deux grandes missions ont pris plus de temps que prévu, la mission A pour l'animation générale et la mission C pour l'aide à la décision.

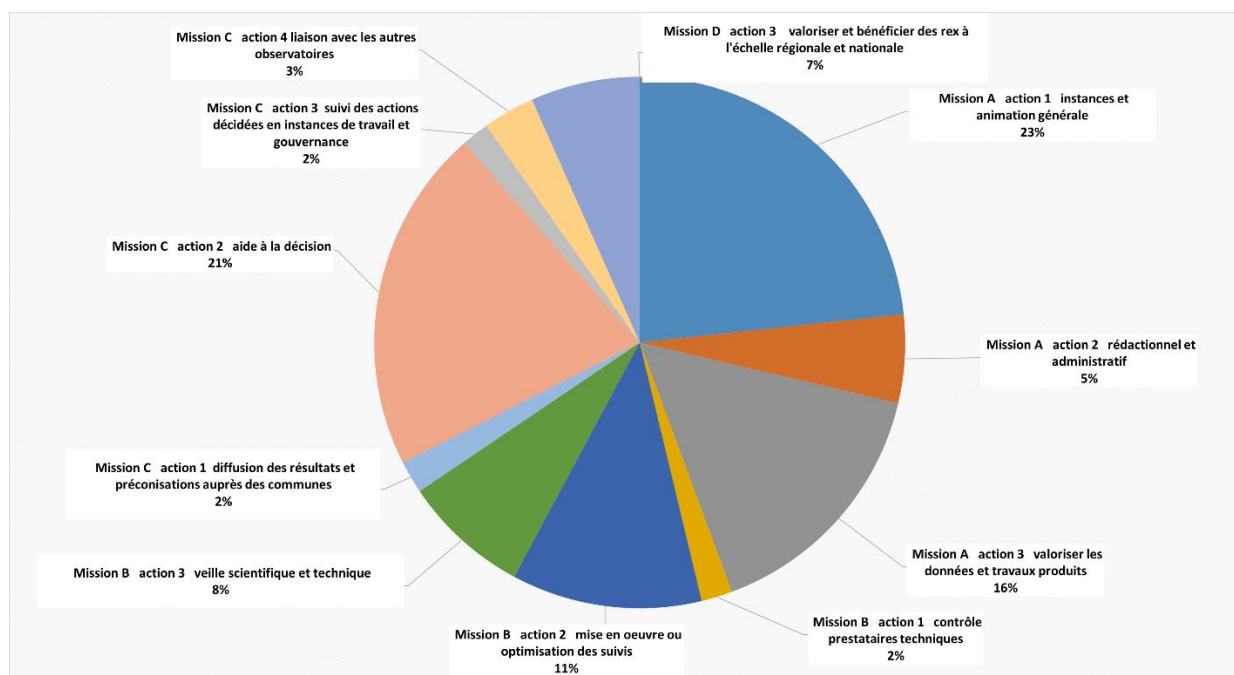
L'animation générale (Mission A, action1) est étroitement imbriquée avec le contrôle des prestataires (Mission B, action 1). Le temps de préparation des comités techniques est intégré dans l'animation générale mais elle relève en fait souvent du contrôle des prestataires. C'est au moment de préparer les comités techniques, dans les 2 mois qui précèdent la réunion, qu'un travail serré entre l'Aurca et le BRGM permet de vérifier plus finement les résultats, au-delà de la relecture globale du rapport au moment de sa livraison. Ces deux actions concernent 25% du temps d'animation en 2022. Il s'agit de la préparation et des comptes rendu relatifs à toutes les réunions avec les quatre maitres d'ouvrages (COFIL, COTECH, restitutions des résultats). Cela comprend également la relecture des livrables des trois partenaires scientifiques et leurs diffusions.



L'aide à la décision (Mission C, actions 2 et 3) a concerné 23% du temps passé à l'animation de l'ObsCat en 2022 (contre 18% en 2021). Elle avait été sous-estimée en début d'année. On peut l'expliquer par un recours de plus en plus fréquent à l'animation de l'ObsCat pour un appui technique. Ces actions incluent l'appui aux maîtres d'ouvrage lors de la réalisation d'études structurantes s'appuyant sur les travaux de l'ObsCat, c'est notamment le cas de l'étude prospective menée par le Cerema depuis 2021. Cette étude demande à l'Aurca un suivi conséquent afin de valoriser les travaux de l'ObsCat et de s'assurer de la cohérence entre le travail produit par le Cerema et les objectifs des maîtres d'ouvrages.

L'action « valoriser et bénéficier des retours d'expériences à l'échelle régionale et nationale » prend de plus en plus de place dans l'animation générale de l'ObsCat. Elle constitue 16% des temps passés en 2022 contre 11 % en 2021 et 2 % en 2020. Cela s'explique par la coordination du périmètre ObsCat vers l'échelle régionale qui a affirmé, en 2021, son engagement dans le Plan Littoral 21. Le travail d'animation sert à valoriser le travail réalisé par l'ObsCat pour être reconnu comme observatoire moteur à l'échelle régionale, à justifier des demandes de financement et à mettre en relation les référents ObsCat et la direction de la Mer ou la DREAL.

L'action « liaison avec les autres observatoires » inclue la coordination avec le projet d'observatoire régional et pas seulement le lien avec les autres observatoires sectoriels de l'Aurca.



7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION

Comme en 2021, l'année 2022 a été marquée par un intérêt de la part des élus et du grand public pour les questions littorales, en lien avec les risques côtiers et l'actualité sur les effets du changement climatique.

Le dispositif ObsCat s'enrichi d'année en année. Néanmoins, les perspectives des bilans annuels pointent toujours la nécessité de flexibilité et de réactivité dans les suivis et les restitutions. L'implication de l'élus référent de l'ObsCat depuis fin 2020 permet de dynamiser le partenariat du côté des collectivités. La fédération des élus autour des problématiques littorales est clairement renforcée. Un effort de calendrier a été fourni par le BRGM, conscient de l'importance des suivis réguliers dans l'aide à la décision. Le risque d'inertie doit être maîtrisé. En effet, pour que les gestionnaires s'approprient les expertises de l'ObsCat, le calendrier doit être fluide et en cohérence avec les objectifs affichés d'aide à la décision. En complément, concernant les données, on note un manque de structuration de leur livraison. Elles sont le plus souvent livrées au compte-goutte selon les demandes des maîtres d'ouvrages. Il faut pouvoir améliorer cet aspect et également soigner les attributs contenus dans les données livrées (exemple : date exacte de levé du trait de côte dans un champs dédié). L'EID et l'UPVD sont toujours en phase avec les calendriers prévisionnels de livrables.

La problématique de la transversalité est, elle aussi, toujours valable. C'est notamment le cas au sein de Perpignan Méditerranée Métropole mais une réorganisation prévue en 2023 devrait gommer ce défaut. Aujourd'hui les EPCI (excepté pour Leucate) sont les maîtres d'ouvrage et membres du COPIL de l'ObsCat. Si le lien avec le local, avec le terrain et avec le citoyen veut être fait, il faut absolument que les EPCI, *via* leurs référents techniques et élus, créent de l'interaction. Le lien inter-service est primordial notamment dans la perspective de traiter des sujets liés à la recomposition spatiale. Ce rôle revient aux EPCI eux-mêmes car ils détiennent la compétence GEMAPI. Il faut soigner l'information relayée entre référents des EPCI et leurs propres services (développement durable, travaux, environnement, communication) mais également l'information diffusée aux communes. Il ne s'agit pas d'un lien en instance mais d'un lien régulier, tout au long de l'année, au fil des projets stratégiques ou plus opérationnels. Il faut également simplement répondre favorablement aux propositions de restitution annuelle des résultats à l'échelle communale. Elles sont encore trop rares à PMM et à Leucate. Le dispositif ObsCat, qui sert aujourd'hui de modèle en Occitanie sur les autres unités sédimentaires, doit être exploité au maximum en Roussillon. Les maîtres d'ouvrages doivent comprendre sa dimension transversale, pour qu'il joue pleinement son rôle d'outil d'aide à la décision. Les territoires littoraux sont aujourd'hui concernés par des interrogations et des réglementations en lien avec les effets du changement climatique, à la transition écologique et économique, aux risques côtiers et à la recomposition spatiale. Afin de répondre à ces défis complexes, il est impératif de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes, d'encourager l'échange d'informations et de favoriser une approche intégrée. L'année 2023 sera la première du cycle 4, elle servira à entamer un travail plus approfondi en matière de sensibilisation du grand public.